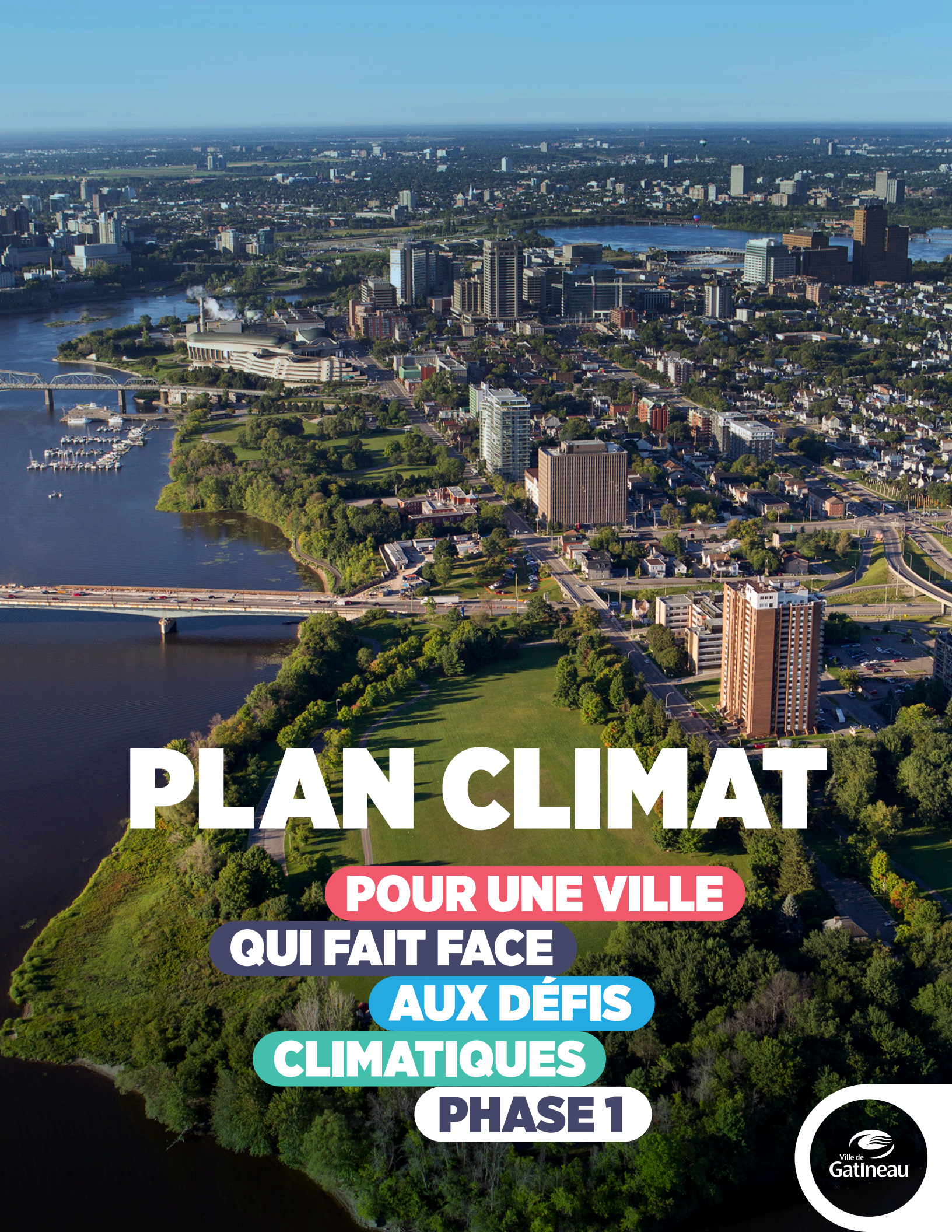


PLAN CLIMAT

POUR UNE VILLE QUI FAIT FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

PHASE 1

Ville de Gatineau

© 2021 Ville de Gatineau. Tous droits réservés.

Ce plan climat a été exécuté avec l'aide du gouvernement du Canada et de la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs, et la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada rejettent toute responsabilité à cet égard

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La Ville de Gatineau développe un Plan climat pour **intensifier son action climatique et accélérer sa transition** vers une ville carboneutre, résiliente et mobilisée face aux changements climatiques.

Au printemps 2021, des cibles ambitieuses ont été adoptées par le conseil municipal : **35 % de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 2015) et la carboneutralité en 2050**. En outre, des activités de consultation publique sont venues confirmer **le grand intérêt porté par la population gatinoise** aux enjeux climatiques. Les personnes consultées attendent notamment **une implication plus forte de la part de la Ville de Gatineau** sur le sujet.

L'organisation municipale doit alors structurer son action climatique pour atteindre ses cibles de réduction et développer sa résilience pour faire face aux aléas climatiques présents et à venir.

À cet effet, le Plan climat de la Ville de Gatineau se structure autour de **sept domaines d'action et s'appuie sur quatre principes directeurs** que sont l'**Action**, l'**Anticipation**, la **Mobilisation** et l'**Exemplarité.** Ces principes sont les garants d'une action climatique efficace et efficiente, et prennent vie au sein de **12 chantiers prioritaires** et de **44 actions** axés sur les enjeux de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

Pour répondre à ces défis au cours des cinq prochaines années, **des investissements à hauteur de 104 M$** et **l'affectation de 56 employés municipaux** sont nécessaires.

Les municipalités ont un rôle déterminant à jouer dans cette lutte, c'est pourquoi la Ville de Gatineau a établi un Plan climat quinquennal **pour agir immédiatement, anticiper les besoins des décennies à venir, mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et faire preuve d'exemplarité en matière d'action climatique.**

LE PLAN CLIMAT C'EST

7
DOMAINES D'ACTION
=
12
CHANTIERS PRIORITAIRES
=
44
ACTIONS
=
104 M$
+
56
EMPLOYÉS MUNICIPAUX

QUI PERMETTRA DE RÉDUIRE 35 % DES ÉMISSIONS DE GES DE LA COLLECTIVITÉ ET 50 % DE CELLES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE D'ICI 2030 (PAR RAPPORT À 2015).

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif 3
Glossaire 5

1 POURQUOI DEVONS-NOUS AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ? 7

2 LA VILLE DE GATINEAU ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 10

3 VISION, CIBLES, PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 20

4 LE PLAN CLIMAT : SES DOMAINES, SES CHANTIERS PRIORITAIRES ET SES ACTIONS 24

Les 12 chantiers prioritaires du plan quinquennal 28

URBANISME, INFRASTRUCTURES NATURELLES ET BÂTIES 29
Chantier prioritaire 1 : assurer la préservation, la valorisation et le développement de nos infrastructures naturelles 31
Chantier prioritaire 2 : établir un cadre d'aménagement du territoire axé sur la résilience et la valorisation des écosystèmes naturels 33

TRANSPORTS 40
Chantier prioritaire 3 : améliorer et développer notre réseau de transport collectif en partenariat avec la STO 42
Chantier prioritaire 4 : repenser et aménager le territoire pour favoriser les déplacements actifs 44
Chantier prioritaire 5 : électrifier les transports 46

BÂTIMENTS 56
Chantier prioritaire 6 : accélérer la transition vers un parc immobilier durable sur le territoire gatinois 58

MATIÈRES RÉSIDUELLES 64
Chantier prioritaire 7 : optimiser les procédés de captation des biogaz des installations municipales 66

SÉCURITÉ CIVILE ET GESTION DE CRISE 71
Chantier prioritaire 8 : renforcer notre capacité d'adaptation face aux inondations 73

ÉCONOMIE LOCALE ET ALIMENTATION 79
Chantier prioritaire 9 : favoriser le développement d'une économie sobre en carbone et résiliente face aux changements climatiques 81

GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION CITOYENNE 86
Chantier prioritaire 10 : établir un mécanisme pour que les décisions de la ville soient en adéquation avec les objectifs du plan climat 88
Chantier prioritaire 11 : composer et établir l'équipe de coordination du plan climat au sein de l'administration municipale 90
Chantier prioritaire 12 : développer une stratégie de participation citoyenne 92

5 LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT 97

Conclusion 101

GLOSSAIRE

ACCORD DE PARIS : accord mondial qui fait suite aux négociations issues de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

ACTION CLIMATIQUE : geste ou initiative qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à s'adapter aux nouvelles réalités du climat *(canicules, inondations, etc.)*.

ADAPTATION : actions dont le but est de renforcer la capacité des individus et des organisations *(entreprises, villes, etc.)* à s'ajuster aux effets des changements climatiques, par exemple en créant des espaces verts urbains pour réduire les îlots de chaleur.

ALÉA CLIMATIQUE : phénomène ou manifestation physiques liés directement ou indirectement aux changements climatiques et susceptibles d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. *Exemples : précipitations abondantes, périodes de chaleur extrême, redoux hivernaux/cycles de gel-dégel, pluies verglaçantes ou verglas, tempêtes, vents violents et tornades.*

ATTÉNUATION : actions visant à réduire les émissions de GES à la source *(convertir le système de chauffage d'un bâtiment du mazout à l'hydroélectricité par exemple)* ou à capturer le CO_2 présent dans l'atmosphère *(planter des arbres par exemple)*.

CARBONEUTRALITÉ : état d'équilibre entre l'émission de gaz à effet de serre et la séquestration de carbone dans un milieu donné. Cela signifie qu'un territoire ne produit aucune émission de gaz à effet de serre ou que ses émissions sont compensées à l'aide de mesures comme la plantation d'arbres ou l'utilisation de technologies qui captent le carbone avant son rejet dans l'atmosphère.

CO_2 : formule chimique du dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre. Le CO_2 est naturellement présent dans l'atmosphère. Parmi les gaz à effet de serre, il est aussi le principal émis par les activités humaines.

$TCO_2é$: tonne d'équivalent CO_2. Il s'agit de la masse de dioxyde de carbone (CO_2) qui aurait le même potentiel de réchauffement climatique qu'une quantité donnée d'un autre gaz à effet de serre. L'équivalent CO_2 permet de simplifier l'empreinte carbone en intégrant dans une seule unité de mesure l'ensemble des gaz à effet de serre étudiés (*par exemple le CO_2, le méthane, ou encore le protoxyde d'azote*).

COMPENSATION CARBONE : pratique permettant à une personne ou une organisation de contrebalancer son impact sur les changements climatiques en finançant des projets qui visent à réduire les GES ou à capter du CO^2, comme planter huit arbres pour un vol aller-retour Montréal-Cancun.

COP21 : 21e Conférence des parties sur les changements climatiques qui s'est tenue en 2015 à Paris. Son objectif premier était de conclure un accord entre les États afin de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La COP21 visait également un second objectif : aider les pays émergents à lutter contre le dérèglement climatique et à s'y adapter.

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE (DUC) : déclaration lancée en 2018 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), elle réclame la réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre et une transition vers une société carboneutre.

GLOSSAIRE

EMPREINTE CARBONE : mesure la contribution aux changements climatiques d'un produit, d'une activité, d'une personne, d'une entreprise ou d'une ville. Elle est généralement calculée en kilos ou en tonnes d'équivalent CO_2.

FACTEURS DE STRESS NON CLIMATIQUES : facteurs qui ne sont pas liés au climat, mais qui peuvent aussi exacerber les conséquences de changements climatiques. *Exemples : vieillissement de la population, vieillissement des infrastructures...*

GAZ À EFFET DE SERRE (GES) : regroupe les nombreux gaz qui contribuent à retenir la chaleur près de la surface terrestre. Cet effet de serre est amplifié par le rejet dans l'atmosphère d'une trop grande quantité de GES causée par les activités humaines.

GIEC : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

INFRASTRUCTURES NATURELLES : structures intégrées dans le paysage ayant une utilité fonctionnelle cruciale ou vitale, qui sont le produit de processus naturels. Il peut par exemple s'agir de zones humides ou de réseaux de forêts. Les infrastructures naturelles offrent des services écosystémiques aussi vitaux que la production de nourriture, d'eau et d'air respirable.

RÉSILIENCE : capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement, quelles que soient les perturbations subies.

SÉQUESTRATION DU CARBONE : stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère.

SOBRIÉTÉ CARBONE : se dit d'un produit, d'un service, ou d'une organisation dont les activités émettent peu ou pas d'émissions de GES. La sobriété carbone concerne le volume et le type d'énergie nécessaire, mais aussi l'approvisionnement en matériaux et la génération de matières résiduelles.

SOLUTION CLIMATIQUE NATURELLE : mesure de conservation, de rétablissement et de gestion des terres qui réduit le carbone dans l'atmosphère ou prévient les émissions de gaz à effet de serre. Ces solutions réduisent à la fois nos émissions carbone tout en protégeant la biodiversité. *Exemples : protéger les prairies, les terres humides et les tourbières, améliorer la santé des terres agricoles, reboiser les zones avec un faible couvert forestier...*

TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE : résultat de l'interaction entre la sensibilité du territoire municipal exposé à la manifestation d'un aléa climatique et sa capacité d'adaptation face à cet aléa.



1 POURQUOI DEVONS-NOUS AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

« Le réchauffement du système climatique est sans équivoque, et nous sommes déjà témoins d'un certain nombre de conséquences qui devraient s'amplifier dans le futur. De plus, les scientifiques du GIEC s'accordent pour dire que, même si tout était mis en œuvre pour réduire les émissions de GES et pour stabiliser leur concentration dans l'atmosphère, les changements climatiques se poursuivraient pendant longtemps, à cause de la durée de vie de ces gaz dans le système atmosphérique. »

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

En effet, de nombreuses catastrophes naturelles majeures telles que des feux de forêt, des inondations ou des glissements de terrain sont aggravés par l'effet des changements climatiques. Ces événements ont lieu un peu partout sur la planète, comme à Gatineau qui a fait face aux inondations en 2017 et en 2019.

Quels sont les liens entre les émissions de gaz à effet de serre, les changements climatiques et leurs conséquences ?

Les gaz à effet de serre sont naturellement présents dans notre atmosphère, ils permettent de retenir la chaleur transmise à notre planète par le soleil. Depuis plusieurs millénaires, ces gaz sont présents dans un juste équilibre, ce qui nous permet de jouir d'un climat stable. Cependant, si les gaz à effet de serre sont présents en trop grande quantité dans notre atmosphère, celle-ci retient plus de chaleur et provoque alors un réchauffement de notre planète. Ce réchauffement bouleverse l'équilibre : la planète dispose de plus de chaleur et d'énergie. Cela se traduit par des phénomènes météorologiques plus intenses et plus fréquents tels que des pluies torrentielles, des tempêtes destructrices ou encore des épisodes de chaleur accablante. C'est à ce titre que nous parlons de changements climatiques qui mettent en péril l'environnement dans lequel notre société s'est développée.

D'où proviennent ces gaz à effet de serre ?

Ces gaz sont produits naturellement et permettent à la planète de retenir la chaleur nécessaire au développement de la vie; nous parlons essentiellement de la vapeur d'eau, du méthane issu de la décomposition des matières organiques, ou encore du dioxyde de carbone issu d'événements naturels tels que les éruptions volcaniques ou les feux de forêt.

Ces gaz sont également produits par les activités humaines, et celui qui nous intéresse le plus est le dioxyde de carbone (CO_2). Nous le produisons en quantités toujours plus importantes par la consommation d'énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Ces trois sources d'énergie sont stockées et concentrées sous terre à la suite d'un processus naturel chimique de plusieurs millions d'années. Ces ressources sont extraites et exploitées dans le cadre des activités humaines depuis le 18e siècle. Elles ont grandement contribué au développement de notre société telle que nous la

CONCEPT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Émission de gaz à effet de serre



Augmentation des températures qui impacte le climat et sa stabilité



Modification des conditions météorologiques

- **Pluies torrentielles**
- **Chaleurs accablantes**
- **Sécheresses**
- **Tempêtes destructrices**





→ IL EST DE NOTRE DEVOIR, EN TANT QUE MUNICIPALITÉ, D'ANTICIPER CES PHÉNOMÈNES ET D'IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA COLLECTIVITÉ.

connaissons; nous en sommes donc rendus très dépendants. Nous pouvons d'ailleurs dire qu'aujourd'hui, plus notre société se développe, plus elle consomme d'énergies fossiles et plus elle émet de CO_2. C'est dans le cadre de ce processus que nous pouvons considérer que les activités humaines contribuent largement aux émissions de gaz à effet de serre et donc au réchauffement climatique.

La quasi-totalité de nos habitudes de vie et de nos activités de production émettent des gaz à effet de serre (GES) et seront affectées par les impacts des changements climatiques. Notre société doit donc se réinventer, ce qui présente un réel défi, mais aussi une foule d'opportunités pour penser notre monde autrement et envisager une transformation positive de notre rapport à l'environnement.

Quand et comment les changements climatiques vont-ils nous toucher ?

Les changements climatiques ne se manifestent pas au fur et à mesure que nous émettons des gaz à effet de serre; il y a un délai important entre le moment de leur émission et la manifestation des changements climatiques par les phénomènes naturels dont nous venons de parler. Les activités humaines contribuent aux émissions de gaz à effet de serre depuis le 18e siècle et la communauté scientifique internationale a établi un large consensus : nous avons commencé à subir les effets des changements climatiques causés par les activités humaines et ceux-ci continueront de s'intensifier dans les années à venir même si nous arrêtons nos émissions dès aujourd'hui. Cependant, si nous ne stoppons pas rapidement nos émissions et que le réchauffement climatique dépasse un point critique, notre planète n'offrira plus un environnement propice à la vie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Conséquences sur le territoire et la population

- **Crues et inondations**
- **Augmentation des îlots de chaleur**
- **Dégradation des routes et infrastructures**
- **Pannes d'électricité et coupures d'eau**



LE PLAN CLIMAT VISE À PRÉPARER GATINEAU À CES ALÉAS CLIMATIQUES ET À LES ATTÉNUER LE PLUS POSSIBLE.

Pourquoi développer le Plan climat de la Ville de Gatineau ?

Face à cet enjeu majeur du 21e siècle, les villes ont une responsabilité et un rôle essentiels à jouer. Les changements climatiques ont déjà des conséquences indéniables à l'échelle locale et celles-ci sont amenées à s'intensifier dans les prochaines décennies. C'est aussi localement que se dessineront les solutions nécessaires à la résilience de nos territoires et de nos populations. Il est de notre devoir, en tant que municipalité, d'anticiper ces phénomènes et d'impulser une dynamique de changement avec tous les acteurs de la collectivité.

C'est un projet très ambitieux qui nous attend dans les prochaines décennies, mais aussi une formidable occasion de transformer positivement notre ville, nos modes de vie et la façon dont nous occupons notre territoire.

→ SI LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DÉPASSE UN POINT CRITIQUE, NOTRE PLANÈTE N'OFFRIRA PLUS UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA VIE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS AUJOURD'HUI.



2 LA VILLE DE GATINEAU ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

→ LE PLAN CLIMAT DE LA VILLE DE GATINEAU S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE PLANÉTAIRE DE MOBILISATION ET DE PASSAGE À L'ACTION.

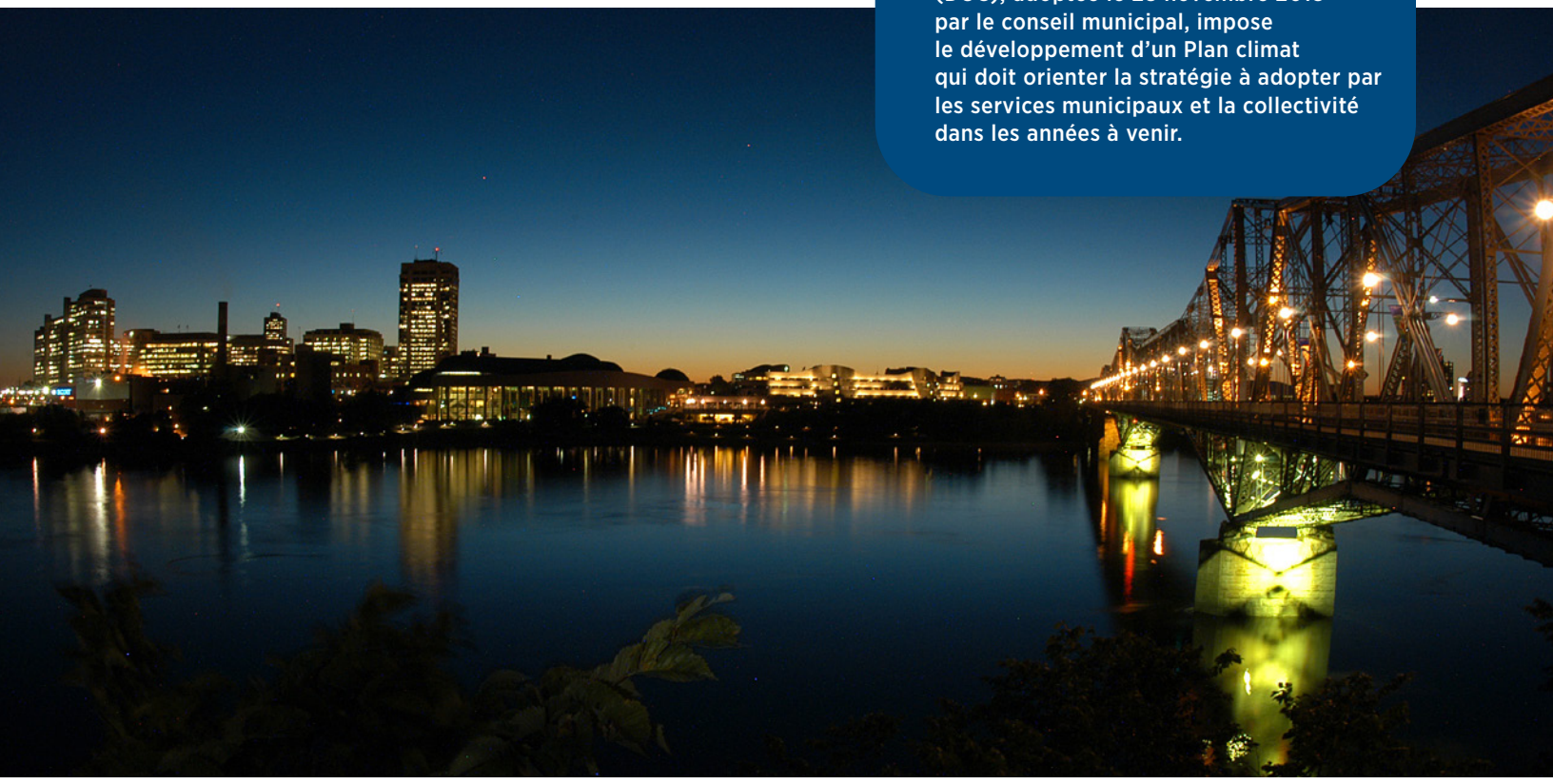
Le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)[1], démontre et prévient que l'activité humaine a une incidence directe sur le dérèglement climatique. L'urgence climatique est réelle et le Plan climat de la Ville de Gatineau s'inscrit dans une démarche planétaire de mobilisation et de passage à l'action.

→ Quelques éléments de contexte

Les changements climatiques n'ayant de frontières ni physiques ni sociales, les travaux menés par la Ville de Gatineau s'inscrivent dans un contexte à la fois mondial et local. La démarche engagée s'appuie sur une déclinaison de cadres aux niveaux international, fédéral, provincial et local.

UN RETOUR SUR L'ACTION CLIMATIQUE DE LA VILLE DE GATINEAU

- La Politique environnementale adoptée en 2008 concrétise la réalisation des premiers inventaires des émissions de GES (cf. 2009 et 2015) et l'adoption en 2010 d'un premier plan de réduction de ses émissions corporatives.
- Le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) adopté le 20 octobre 2015, un document de planification municipale majeur, met de l'avant plusieurs orientations liées aux enjeux de lutte et d'adaptation aux changements climatiques sur notre territoire.
- La Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat, adoptée le 4 décembre 2015, propose que les élus municipaux des six continents s'engagent collectivement à lutter contre les changements climatiques.
- Le Réseau international de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, rejoint par Maxime Pedneaud-Jobin, est la plus grande coalition de maires dédiée à ces enjeux à l'échelle planétaire.
- La Déclaration d'urgence climatique (DUC), adoptée le 28 novembre 2018 par le conseil municipal, impose le développement d'un Plan climat qui doit orienter la stratégie à adopter par les services municipaux et la collectivité dans les années à venir.





→ Élaboration du Plan climat

La Ville de Gatineau est engagée depuis plusieurs années dans la lutte aux changements climatiques et a déjà mis en place plusieurs actions concrètes sur son territoire. Le Plan climat ouvre un nouveau chapitre en la matière avec une action climatique plus intégrée et inclusive pour répondre aux défis posés par une transition de notre société vers la sobriété carbone et l'adaptation aux aléas climatiques présents et à venir.

VOICI LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN :

2018-2019 → Phase d'organisation, analyses et recherches

2019 → Collecte des informations auprès des services internes

2020 → Rédaction des documents de travail et des actions préliminaires

Avril / Mai 2021 → Consultations publiques et internes

Juin / Août 2021 → Rédaction du Plan climat

Automne 2021 → Dépôt au conseil municipal

1. Le GIEC est le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat. Il regroupe 195 États membres de l'ONU.

UN RETOUR SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE MENÉE SUR LE SUJET

Au printemps 2021, après avoir mené un travail de recherche et d'analyse sur les actions à intégrer au Plan climat, l'organisation municipale a consulté la population gatinoise en poursuivant deux objectifs :

1 Informer l'ensemble des parties prenantes sur les cibles de réduction de GES adoptées par la Ville et sur la démarche d'élaboration du Plan climat ;

2 Prioriser et bonifier avec la collectivité les actions et les mesures envisagées dans le Plan climat.



Les activités de consultation publique étaient structurées autour de trois publics cibles :

- **La population intéressée par le sujet et les membres des comités et commissions**

  Activités réalisées : questionnaire en ligne, atelier avec les membres des comités et commissions, séance de consultation virtuelle

- **Les organismes et partenaires ciblés**

  Activités réalisées : sollicitation de commentaires par l'entremise d'un questionnaire en ligne et réception de textes de réflexion

- **La population gatinoise**

  Activités réalisées : sondage scientifique auprès d'un échantillon de 1002 répondants représentatif de la population et des cinq secteurs de la Ville

Les activités de consultation ont connu une bonne participation ; ce qui démontre l'importance que revêtent les enjeux liés aux changements climatiques pour la collectivité gatinoise. Le sondage scientifique réalisé vient confirmer cette tendance : 84 % des personnes sondées sont intéressées par le sujet (norme Léger au Québec : 73 %).

Les Gatinoises et Gatinois démontrent un réel intérêt pour l'action climatique et attendent une implication forte de la part de leur organisation municipale sur les priorités auxquelles s'attaquer pour faire de Gatineau une ville sobre en carbone, résiliente et mobilisée.

→ LES PERSONNES CONSULTÉES SE SONT MONTRÉES CONCERNÉES PAR LA MANIÈRE DONT L'ORGANISATION MUNICIPALE TIENT COMPTE DES ENJEUX CLIMATIQUES DANS SES PRISES DE DÉCISION.

Les personnes ayant participé aux différentes activités de consultation estiment qu'une **action municipale efficace repose sur une vision stratégique de l'aménagement du territoire qui intègre les enjeux de réduction et d'adaptation aux changements climatiques.** Les personnes consultées estiment que **préserver et valoriser les écosystèmes et infrastructures naturels est essentiel pour atteindre les cibles de réduction et d'adaptation du Plan climat.**

Il en ressort aussi que la Ville a un **rôle déterminant à jouer pour réduire les émissions de GES** liées aux transports sur son territoire, notamment avec l'optimisation et le développement du réseau de transport collectif et l'implantation de projets pour favoriser les déplacements actifs.

L'importance que la population accorde aux changements climatiques se traduit également par un niveau d'exigence élevé. **Les personnes consultées se sont montrées concernées par la manière dont l'organisation municipale tient compte des enjeux climatiques dans ses prises de décision, par les ressources qu'elle octroie à la mise en œuvre du Plan climat et par la nécessité d'une reddition de compte régulière et transparente.**

L'ensemble des publics cibles consultés convergent vers l'idée que l'action climatique est l'affaire de tous. Dans cette perspective, la consultation a fait ressortir l'importance d'une collectivité impliquée plus régulièrement et plus en amont par la Ville de Gatineau sur ces sujets.

Les résultats de la consultation sont résumés dans cette **synthèse** et détaillés dans les rapports des **consultations citoyennes**, du **sondage Léger** et de le **recueil des textes de réflexion des organismes** ; tous disponibles sur notre site internet.

→ Portrait de la situation de la Ville de Gatineau

Plusieurs étapes de cadrage, de mobilisation des services municipaux, d'analyse et de recherche ont permis d'établir, en 2019 et 2020, une série de documents de travail. Ces documents permettent d'appréhender et de prendre position sur les enjeux climatiques propres à notre territoire pour définir les objectifs, développer des actions et un cadre de planification.

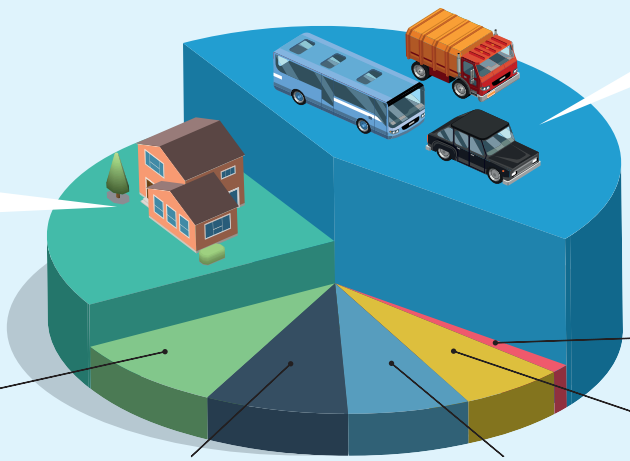
INVENTAIRES DES ÉMISSIONS DE GES :

Les informations les plus récentes pour la Ville de Gatineau en matière d'émissions de GES sont issues de l'inventaire 2015 qui se décline en deux périmètres distincts :

- **Le périmètre collectif**, qui est le bilan global des émissions de GES associées aux activités de l'ensemble de la collectivité gatinoise.
- **Le périmètre corporatif**, qui est le bilan des émissions de GES générées dans le cadre des activités sous la gestion de l'organisation municipale, soit directement par ses ressources, soit par les ressources de ses fournisseurs et contractants. Le périmètre corporatif fait partie intégrante du périmètre collectif.

→ Résultats de l'inventaire 2015 pour le périmètre collectif

À l'échelle de la collectivité, ce dernier inventaire indique que les émissions de GES de la Ville de Gatineau s'élèvent à 1 698 957 tCO_2e. Il est constaté que ces émissions ont baissé de 8 % par rapport à 2009.



44 %
TRANSPORT
Émissions liées à la consommation d'énergie pour le transport routier, aérien, maritime, ferroviaire et hors route de la collectivité

25 %
BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS
Émissions liées à la consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation et l'éclairage des bâtiments résidentiels.

1 %
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET AUTRES AFFECTATIONS DES TERRES
Émissions liées aux activités agricoles

9 %
BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS
Émissions liées à la consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage des bâtiments commerciaux et institutionnels

8 %
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET CONSTRUCTION
Émissions liées à la consommation d'énergie des industries manufacturières et de la construction

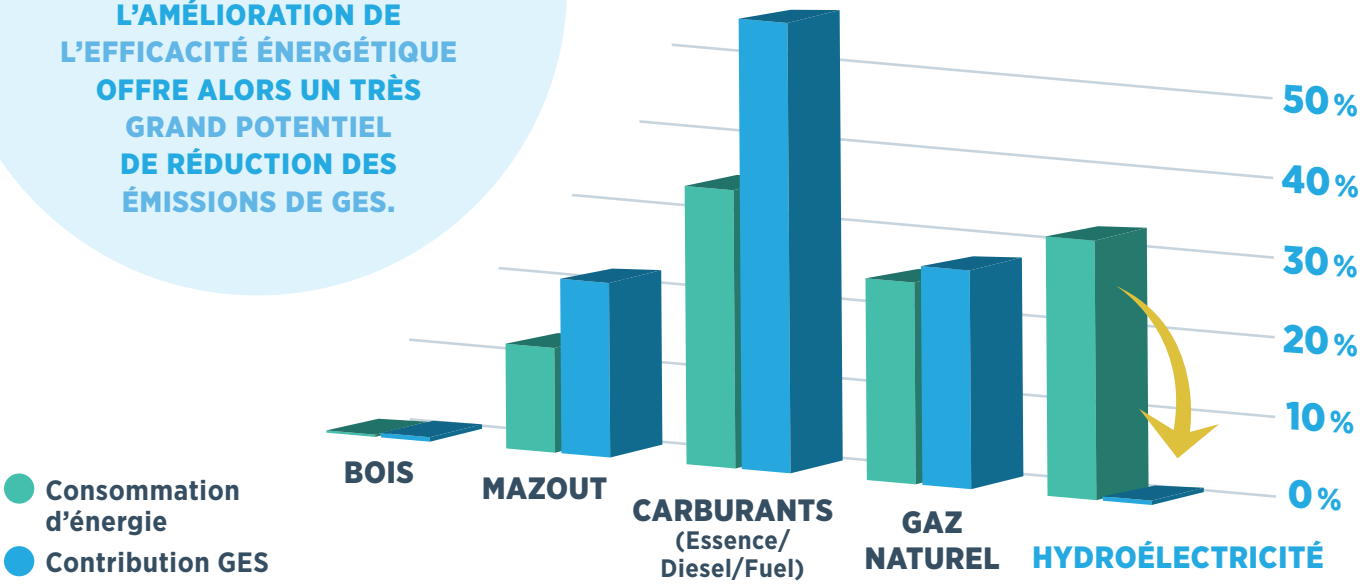
7 %
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DE PRODUITS
Émissions générées par l'utilisation de divers produits ou solvants

6 %
MATIÈRES RÉSIDUELLES
Émissions liées aux sites d'enfouissement des matières résiduelles de la collectivité

→NOS ACTIVITÉS ET NOS INFRASTRUCTURES SONT TRÈS ÉNERGIVORES SI NOUS LES COMPARONS AVEC DES ACTEURS EXEMPLAIRES. L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE OFFRE ALORS UN TRÈS GRAND POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES.

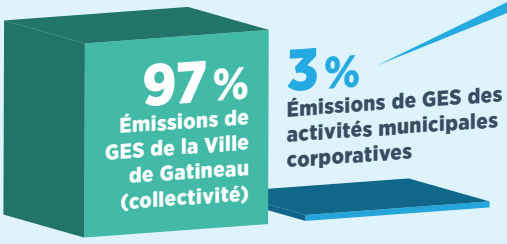
En complément de la répartition des émissions par secteur, l'inventaire 2015 a également mis en lumière la contribution des différentes sources d'énergie utilisées par la collectivité :

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS GES PAR SOURCE D'ÉNERGIE - COLLECTIVITÉ



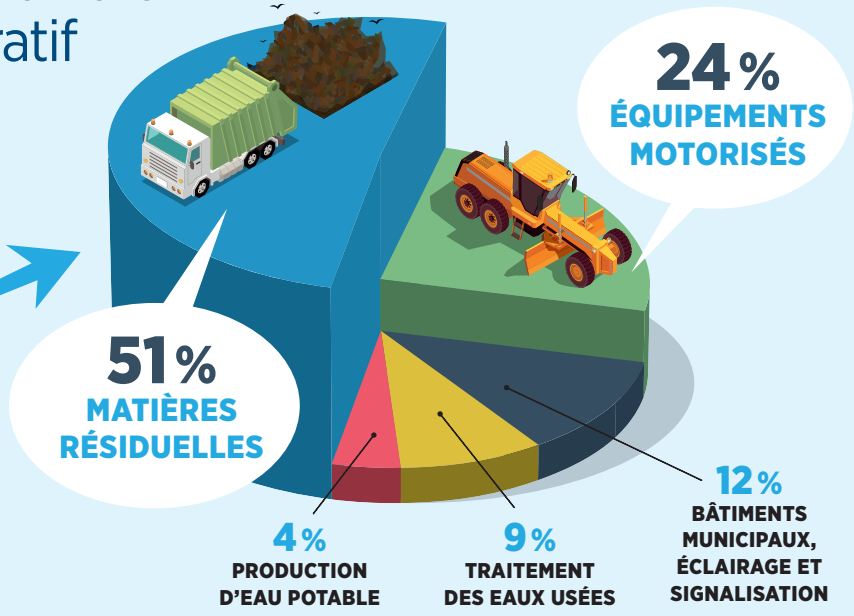
→Résultats de l'inventaire 2015 pour le périmètre corporatif

Concernant les activités municipales, l'inventaire des émissions de GES 2015 indique un total de **55 904 tCO2e**. Les émissions corporatives liées aux activités de l'administration municipale de la Ville de Gatineau représentent 3 % du total des émissions de la collectivité.



PART DES ÉMISSIONS GES LIÉES AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS GES 2015 (CORPORATIF)



→ Les projections climatiques pour la Ville de Gatineau

Le Plan climat développé par la Ville de Gatineau doit permettre à l'ensemble de sa population de s'adapter aux nouvelles réalités imposées par les aléas climatiques présents et à venir.

Dans cette section, nous présentons ce qu'il faut retenir des changements climatiques attendus pour le territoire de Gatineau, leurs impacts estimés sur les conditions météorologiques et leurs conséquences sur la collectivité, qui mettent en perspectives plusieurs points de vulnérabilité.

	VARIABLES ET INDICES CLIMATIQUES	TENDANCES	1981 2010 Historique climatique	2041 2070 Projections climatiques Horizon 2050	2071 2100 Projections climatiques Horizon 2100
TEMPÉRATURE (°C)	Moyenne annuelle des températures	↗	6,1 °C	9,1 °C (+3.1)	11,7 °C (+5.6)
	Moyenne des températures maximales estivales	↗	25,5 °C	28,7 °C (+3.2)	31,5 °C (+6)
	Nombre annuel de jours >30°C (jours)	↗	12,5	43,2 (+29.8)	73,8 (+61.3)
NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS	Nombre de canicules	↗	0,30	3,8 (+2.78)	5,27 (4.97)
PÉRIODE DE GEL-DÉGEL (jours)	Nombre annuel d'événements de gel-dégel	↘	79,9	67,1 (-12.8)	58,7 (-21.1)
	Nombre d'événements gel-dégel en hiver	↗	25,6	30,7 (+5.1)	32,4 (+6.8)
PRÉCIPITATIONS (mm)	Total annuel des précipitations	↗	924 mm	1008 (+85)	1040 (+116)
	Total estival des précipitations	↗↘	262 mm	266 (+4)	256 (-6)
	Total hivernal de neige	↘	139 mm	132	113 (-26)
	Total annuel de pluie	↗	743 mm	851 (+108)	925 (+182)
	Total des pluies hivernales	↗	62 mm	112 (+48)	156 (+92)
	Maximum annuel des précipitations cumulées sur cinq jours	↗	66,9 mm	71,4 (+4.9)	79 (+12.2)

CE QU'IL FAUT RETENIR

HIVER

Des hivers moins froids, avec une augmentation des précipitations sous forme de pluie (moins de neige) et plus de cycles de gel/dégel

- ↗ des températures
- ↗ des précipitations totales (- de neige, + de pluie)
- ↗ des cycles de gel/dégel

PRINTEMPS

Des printemps plus chauds et plus hâtifs ayant des conséquences sur les crues printanières et des précipitations plus abondantes.

- ↗ des températures
- ↗ des crues printanières hâtives
- ↗ des précipitations totales (- de neige, + de pluie)

ÉTÉ

Des étés plus chauds, ce qui signifie plus d'épisodes de sécheresse et de canicules

- ↗ des températures
- ↗ des sécheresses (fréquence et intensité)
- ↗ des périodes de chaleurs extrêmes (fréquence et intensité)

AUTOMNE

Des automnes aussi plus chauds et plus secs.

- ↗ des températures
- ↗ des sécheresses (fréquence et intensité)
- ↗ des périodes de chaleurs extrêmes (fréquence et intensité)

→ Le diagnostic de la vulnérabilité aux changements climatiques

La planification des mesures d'adaptation du Plan climat de la Ville de Gatineau découle d'une analyse des risques et vulnérabilités de la collectivité face aux changements climatiques.

Sur la base des projections climatiques qui viennent d'être présentées, la Ville de Gatineau a répertorié plusieurs impacts amenés à se matérialiser sur notre territoire. Leur évaluation a permis d'établir les conséquences les plus importantes et les plus probables sur nos infrastructures, nos services et la population d'ici 2050.

Voici une liste non exhaustive des aléas climatiques et de leurs conséquences sur le territoire gatinois et sa population :



PRÉCIPITATIONS

PRÉCIPITATIONS ABONDANTES ET/OU INTENSES	→ Ruissellement	• Refoulements d'égouts • Saturation du réseau d'égouts (surverses) • Fermeture de terrains sportifs extérieurs
	→ Crues et inondations	• Dégâts mobiliers et humains
	→ Érosion	• Perte en qualité des sols • Augmentation des espèces envahissantes • Perte de paysage
	→ Glissements de terrain	• Dommages aux routes et à d'autres structures
↘ DES PRÉCIPITATIONS SOUS FORME DE NEIGE ET ↗ DES PLUIES HIVERNALES	→ Épisodes de verglas	• Dommages structurels • Augmentation des accidents (individuels et matériels) • Dégradation des infrastructures récréatives extérieures
FAIBLES PRÉCIPITATIONS	→ Fréquence et intensité des périodes de sécheresse	• Baisse du niveau des cours d'eau • Assèchement des sols • Limitation de l'utilisation de l'eau pour des fins récréatives • Stress hydrique
	→ Assèchement des sols	• Perte de qualité des sols • Augmentation des espèces envahissantes • Perte de paysage



ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES

PLUIES VERGLAÇANTES OU VERGLAS	→ Épisodes de verglas	• Dégradation des patinoires extérieures, sentiers de ski et sites de glisse • Dommages structurels (infrastructures) • Pannes d'électricité • Pannes de gaz
TEMPÊTES, VENTS VIOLENTS ET TORNADES	→ Dommages à la végétation	• Dégâts mobiliers • Risque pour la sécurité des personnes

TEMPÉRATURE

TEMPÉRATURES ÉLEVÉES L'ÉTÉ	→ Chaleurs extrêmes	• Augmentation des îlots de chaleurs • Augmentation des inconforts des populations sensibles et des hospitalisations
	→ Incendies de végétation	• Perte de qualité des sols • Augmentations des espèces envahissantes • Perte de paysage • Risques pour la santé et la sécurité des populations (humaines, végétales et animales)
	→ Feux de forêt	• Risques pour les habitations à proximité d'une forêt et pour la santé de la population (qualité de l'air) • Perte de paysage
AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES ANNUELLES D'ENVIRON 3°C	→ Allongement de l'été et raccourcissement de l'hiver	• Espèces envahissantes • Vecteurs de transmission de maladies • Augmentation des inconforts des populations sensibles
AUGMENTATION DES PRÉCIPITATIONS ET DES CYCLES DE GEL-DÉGEL	→ Variation fréquente des températures autour de 0°C	• Dégradation des routes • Dommages structurels • Augmentation des accidents (individuels et matériels) • Bris de conduites • Dégradation des infrastructures récréatives extérieures
	→ Formation de frasil dans les rivières	• Obturation des prises d'eau par le frasil (pellicule formée par la glace à la suit d'une baisse subite et importante de température)
	→ Dépôts de glace	• Conditions glissantes



→ Plan climat : définition et rôle

DÉFINITION

Le Plan climat est un outil incontournable pour développer des actions qui intègrent deux enjeux majeurs intimement liés : **la réduction des émissions de GES** et **l'adaptation aux changements climatiques**. Cette approche intégrée permet de s'assurer que nos actions ne compromettent l'atteinte ni de nos objectifs de réduction, ni de nos objectifs d'adaptation. Par exemple, nous devrons privilégier les solutions de rechange à la climatisation avec réfrigérants, émettrice de GES, pour traiter l'adaptation aux chaleurs accablantes et ne pas compromettre l'atteinte de nos cibles de réduction.

Le Plan climat se veut un cadre pour établir une démarche jusqu'à l'horizon 2050, année de référence pour atteindre la carboneutralité à Gatineau, à l'instar de plusieurs autres villes, des gouvernements du Québec, du Canada et de nombreux autres pays.

RÔLE DU PLAN CLIMAT

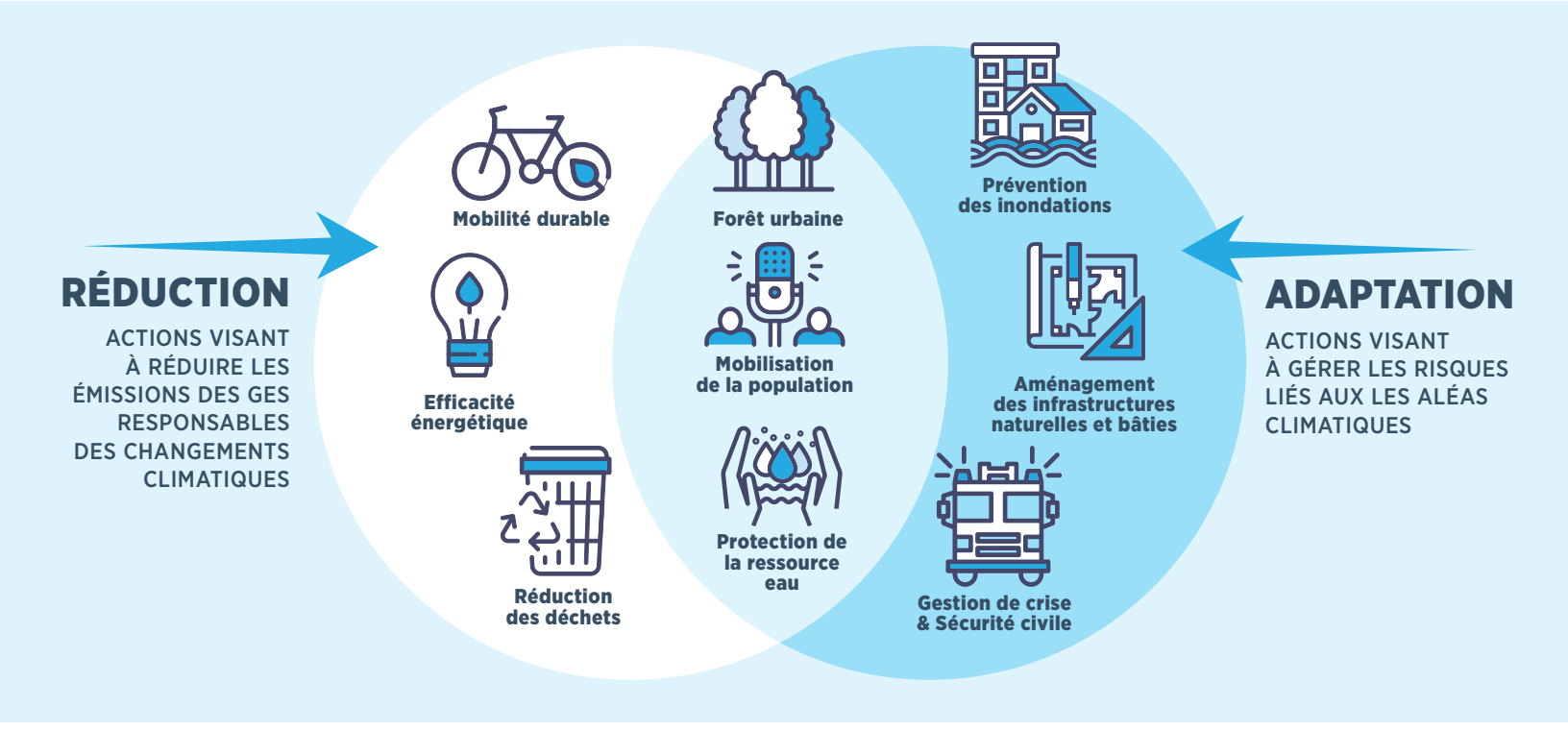
Ce plan est un document qui guide l'action climatique sur le territoire de la Ville de Gatineau, tant pour l'organisation municipale que pour la collectivité. Il vise à mettre en perspective les enjeux climatiques et à établir un cadre permettant **le développement et la mise en œuvre d' une action climatique cohérente et structurée**.

Le Plan climat est alimenté par des mesures déjà engagées par l'administration municipale qui contribuent à l'action climatique (*exemples : plan directeur du réseau cyclable, programme de subvention écogestes de changement des systèmes de chauffage au mazout*). Ce Plan influencera la planification municipale **afin qu'elle intègre systématiquement les enjeux liés aux changements climatiques dans ses décisions.**

Enfin, le Plan climat se veut être **une démarche évolutive et continue, guidée par la participation de tous les acteurs de la collectivité gatinoise** au cours de sa mise en œuvre.

→ NOUS DEVONS ANTICIPER LES ALÉAS CLIMATIQUES QUE NOUS NE POURRONS PAS ÉVITER TOUT EN RÉDUISANT NOS ÉMISSIONS DE GES POUR MINIMISER L'AMPLEUR DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LONG TERME.

→ LE PLAN CLIMAT VISE À PRÉPARER GATINEAU À CES ALÉAS CLIMATIQUES ET À LES ATTÉNUER LE PLUS POSSIBLE.





3

VISION, CIBLES, PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



→ Vision 2030

En 2030, la Ville de Gatineau sera pleinement engagée et bien avancée sur le chemin de la carboneutralité et de la résilience face aux changements climatiques.

La communauté gatinoise sera mobilisée et solidaire dans la mise en œuvre d'actions et de projets axés sur la préservation de l'environnement et sur l'amélioration de la qualité de vie de tous ses membres (*verdissement, agriculture urbaine, économie circulaire…*). La première phase de mise en œuvre du Plan climat aura permis, non seulement, d'agir rapidement sur des projets déjà établis pour la réduction des émissions de GES, mais aussi d'anticiper et de planifier des projets structurants d'aménagement du territoire à mener sur plusieurs années en vue d'atteindre la carboneutralité en 2050.

→ Cibles

Le Plan climat de la Ville de Gatineau intègre deux cibles distinctes de réduction des émissions de GES, une pour 2030 et une pour 2050[2]:

→ POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE, LA VILLE DE GATINEAU SE DOTE DE CIBLES AMBITIEUSES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

CIBLE DU PÉRIMÈTRE DE LA COLLECTIVITÉ

2030
Objectif de réduction de 35 % des émissions de GES par rapport à 2015

2050
Carboneutralité

LE CONCEPT DE CARBONEUTRALITÉ

se définit par un total d'émissions nulles. Les émissions qui ne peuvent être évitées sont alors séquestrées (emprisonnées pour ne pas être émises dans l'atmosphère) ou compensées par des actions de réduction sur d'autres sources de GES.

En complément et parce que la Ville de Gatineau veut faire preuve d'exemplarité, un objectif de réduction de 50 % des émissions de GES en 2030 par rapport à l'année 2015 a été fixé pour les activités exercées ou gérées par les services municipaux.

2. Ces cibles ont été adoptées par le Conseil municipal du 16 mars 2021 CM-2021-135

→ AFIN DE S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA VILLE DE GATINEAU SE FIXE DES OBJECTIFS DIVERSIFIÉS POUR RÉDUIRE SES VULNÉRABILITÉS ET ASSURER LA QUALITÉ DE VIE DE SA COLLECTIVITÉ.





Pour ce qui relève de l'adaptation aux changements climatiques, les objectifs sont multiples et variés. De façon générale, il s'agit de réduire les vulnérabilités de la population, des infrastructures et des activités du territoire gatinois face :

- aux phénomènes en lien avec l'augmentation des températures, qui se matérialisent par des événements de chaleurs extrêmes, de gel-dégel en hiver ou encore des vents violents;
- aux phénomènes liés aux changements de la fréquence et de l'intensité des précipitations, qui se matérialisent notamment par des périodes de sécheresse ou des pluies torrentielles.

COMMENT LA DÉFINITION DE CES CIBLES A-T-ELLE ÉTÉ RÉALISÉE ?

L'identification des cibles de réduction des émissions GES s'est appuyée sur plusieurs références : les inventaires d'émissions de GES de la Ville de Gatineau, les recommandations du GIEC et les cibles adoptées par les différents paliers gouvernementaux(fédéral, provincial et local).

Par ailleurs, dans le cadre de son adhésion à la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (GCoM) et au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), la Ville de Gatineau a pris les engagements suivants :

1 D'adopter des cibles qui sont **ambitieuses**, tout en reflétant les objectifs provinciaux, fédéraux et internationaux. Elles s'alignent avec le niveau de réduction nécessaire pour réduire significativement les émissions de la Ville et contribuer à la lutte globale aux changements climatiques.

2 D'adopter des cibles qui sont **appropriées aux circonstances et aux capacités locales** incluant les occasions favorable et les défis municipaux; tout en considérant les conditions économiques locales et le potentiel de réduction des émissions de GES des secteurs clés de la ville.

3 D'adopter des cibles qui sont **mesurables, basées sur une année de référence, liées à une année cible et axées sur un pourcentage de réduction.**

4 D'adopter des cibles qui sont **spécifiques aux opérations de la Ville ou à l'ensemble des secteurs d'émission de la collectivité.**

PRINCIPES DIRECTEURS

À la suite de l'analyse des résultats des consultations publiques et internes, au sein de l'organisation municipale, quatre principes directeurs ont été établis pour la mise en œuvre du Plan climat, soit :

Faire preuve d'**exemplarité** dans l'action municipale face aux enjeux climatiques

Assurer la **mobilisation** de l'ensemble de la collectivité gatinoise dans l'action climatique

Passer à l'**action** selon une approche rationnelle, immédiate et équitable

Établir un cadre rationnel favorable à l'**anticipation** des besoins face aux défis climatiques

PLUSIEURS ORIENTATIONS DÉCOULENT DE CES PRINCIPES POUR ASSURER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT:

EXEMPLARITÉ

- Intégrer l'action climatique au cœur des pratiques de l'organisation municipale
- Faire preuve d'ambition, d'ouverture et d'efficacité pour la mise en œuvre du Plan climat
- Communiquer sur l'avancement du Plan climat de manière rigoureuse et transparente

ACTION

- Agir dès maintenant avec des projets justes et structurants pour répondre à l'urgence climatique
- Préserver les infrastructures naturelles du territoire gatinois
- Établir des mécanismes de décision qui assurent la réalisation des actions et l'atteinte des résultats

MOBILISATION

- Construire des milieux de vie durables en collaborant activement avec les acteurs du territoire
- Démocratiser l'action climatique pour une communauté gatinoise impliquée
- Amorcer et animer un dialogue citoyen qui suscite le passage à l'action

ANTICIPATION

- Ancrer une démarche scientifique qui assure l'atteinte des objectifs du Plan climat
- Développer une connaissance globale du territoire, garante d'une action efficace et efficiente
- Concevoir des mécanismes financiers et réglementaires adaptés aux enjeux climatiques

→ CES PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES GUIDENT L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT AFIN DE GARANTIR UNE ACTION CLIMATIQUE EFFICACE, EFFICIENTE ET MOBILISATRICE.



4

LE PLAN CLIMAT : SES DOMAINES, SES CHANTIERS PRIORITAIRES ET SES ACTIONS

Le développement du Plan climat est le fruit d'un travail multidisciplinaire, basé sur les études réalisées au cours des dernières années, sur les cibles adoptées par le conseil municipal au printemps 2021 et sur les résultats des activités de consultation publique.

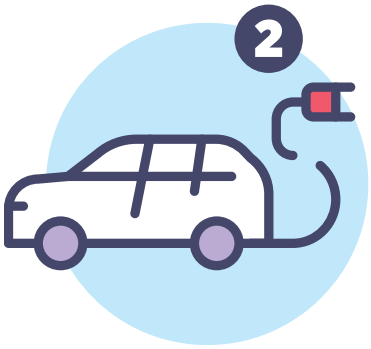
Élaboré avec la participation de divers spécialistes au sein des services municipaux de la Ville de Gatineau, le contenu du Plan climat s'articule autour des **sept domaines d'action suivants :**



Gouvernance, financement et mobilisation citoyenne



Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties



Transports

→

CETTE ORGANISATION DOIT PERMETTRE L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE PERMETTANT DE TRAITER L'ENSEMBLE DES ACTIONS DE LUTTE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU.



Économie locale et alimentation



Bâtiments



Sécurité civile et gestion de crise



Matières résiduelles

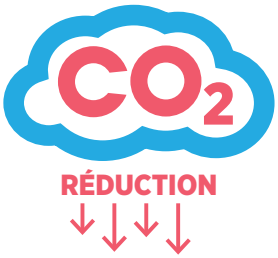
GLOSSAIRE DES LOGOS RÉDUCTION, ADAPTATION, GOUVERNANCE

A travers ces domaines d'action, **12 chantiers prioritaires** et **44 actions** ont été identifiés avec une évaluation selon plusieurs critères présentés ci-dessous.

→ DOMAINE D'ACTION

Un domaine d'action regroupe les chantiers prioritaires, actions et mesures autour d'une thématique spécifique à l'action climatique municipale.

3 leviers à activer



RÉDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)



ADAPTATION AUX ALÉAS CLIMATIQUES



GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION

→ CHANTIER PRIORITAIRE

Un chantier prioritaire est un regroupement d'actions et de mesures qui convergent vers un objectif commun. Un chantier est jugé prioritaire si les actions qu'il contient permettent de contribuer significativement à l'atteinte des cibles du Plan climat. Le niveau d'intérêt exprimé par la population ainsi que le respect des principes directeurs établis entrent également en compte dans la sélection des chantiers prioritaires.

→ ACTION

Une action est un ensemble de mesures concrètes qui répondent à un ou plusieurs enjeux pour l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Des actions à effet immédiat ou critiques

RÉDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) IMMÉDIATE





ADAPTATION AUX ALÉAS CLIMATIQUES POUR LES SERVICES ESSENTIELS

GLOSSAIRE DES LOGOS RÉDUCTION, ADAPTATION, GOUVERNANCE (SUITE)

Évaluation des chantiers prioritaires et des actions du Plan climat de la Ville de Gatineau :

NIVEAU D'INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION

- Peu d'intérêt
- Intérêt présumé
- Intérêt connu et manifesté (mais pas dans les activités de consultation publique)
- Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique
- Intérêt connu et manifesté dans toutes les activités de consultation publique

---

NÉCESSITE LES INVESTISSEMENTS SUIVANTS

- $ Moins de 0,1 M$
- $$ Entre 0,1 M$ et 0,5 M$
- $$$ Entre 0,5 M$ et 5 M$
- $$$$ Entre 5 M$ et 10 M$
- $$$$$ Plus de 10 M$

NÉCESSITE LES RESSOURCES HUMAINES SUIVANTES

- 0-1 employé
- 2 employés
- 3 employés
- 4 employés
- 5 employés et +

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- 1 service
- 2 services/partenaires
- 3 services/partenaires
- 4 services/partenaires
- 5 services/partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE

- Requiert peu d'expertise
- Requiert une expertise technique
- Requiert une expertise avancée
- Parmi les premières au Canada
- Innovation internationale

LES 12 CHANTIERS PRIORITAIRES DU PLAN CLIMAT

NOM DU CHANTIER PRIORITAIRE	R/A/G[3]	NIVEAU D'ATTENTE	BUDGET	RESSOURCES HUMAINES
Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties				
1 Assurer la préservation, la valorisation et le développement de nos infrastructures naturelles	R + A		$$	
2 Établir un cadre d'aménagement du territoire axé sur la résilience et la valorisation des écosystèmes naturels	R + A		$$	
Transports				
3 Améliorer et développer notre réseau de transport collectif en partenariat avec la STO	R		$$$$$	
4 Repenser et aménager le territoire pour favoriser les déplacements actifs	R		$$$	
5 Électrifier les transports	R		$$$$$	
Bâtiments				
6 Accélérer la transition vers un parc immobilier durable sur le territoire gatinois	R +A		$$$$$	
Matières résiduelles				
7 Optimiser les procédés de captation des biogaz des installations municipales	R		$$$	
Sécurité civile et gestion de crise				
8 Renforcer notre capacité d'adaptation face aux inondations	A		$$	
Économie locale et alimentation				
9 Favoriser le développement d'une économie sobre en carbone et résiliente face aux changements climatiques	R + A		$$$	
Gouvernance, financement et mobilisation citoyenne				
10 Établir un mécanisme pour que les décisions de la Ville soient en adéquation avec les objectifs du Plan climat	G		$	
11 Composer et établir l'équipe de coordination du Plan climat au sein de l'administration municipale	G		$$	
12 Développer une stratégie de participation citoyenne	G		$$$	

3. R = Réduction des émissions de GES; A = Adaptation aux changements climatiques; G = Gouvernance de l'action climatique

DOMAINE D'ACTION 1

URBANISME, INFRASTRUCTURES NATURELLES ET BÂTIES



CONTEXTE ET ENJEUX

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont des éléments essentiels à considérer dans le développement d'un territoire résilient orienté vers la carboneutralité. À ce titre, la Ville de Gatineau s'engage dans une transition qui repose sur une intégration des enjeux climatiques aux outils urbanistiques afin d'adapter la planification urbaine à l'urgence climatique.

Ce domaine d'action implique d'adapter nos pratiques d'urbanisme en prenant en considération les enjeux liés aux changements climatiques. L'entretien et le développement des infrastructures naturelles[4] et bâties doivent permettre d'anticiper les conséquences des aléas climatiques présents et futurs. Par ailleurs, il s'agit de nous assurer que la manière dont nous pensons et aménageons notre territoire réduit significativement l'empreinte environnementale de nos activités.

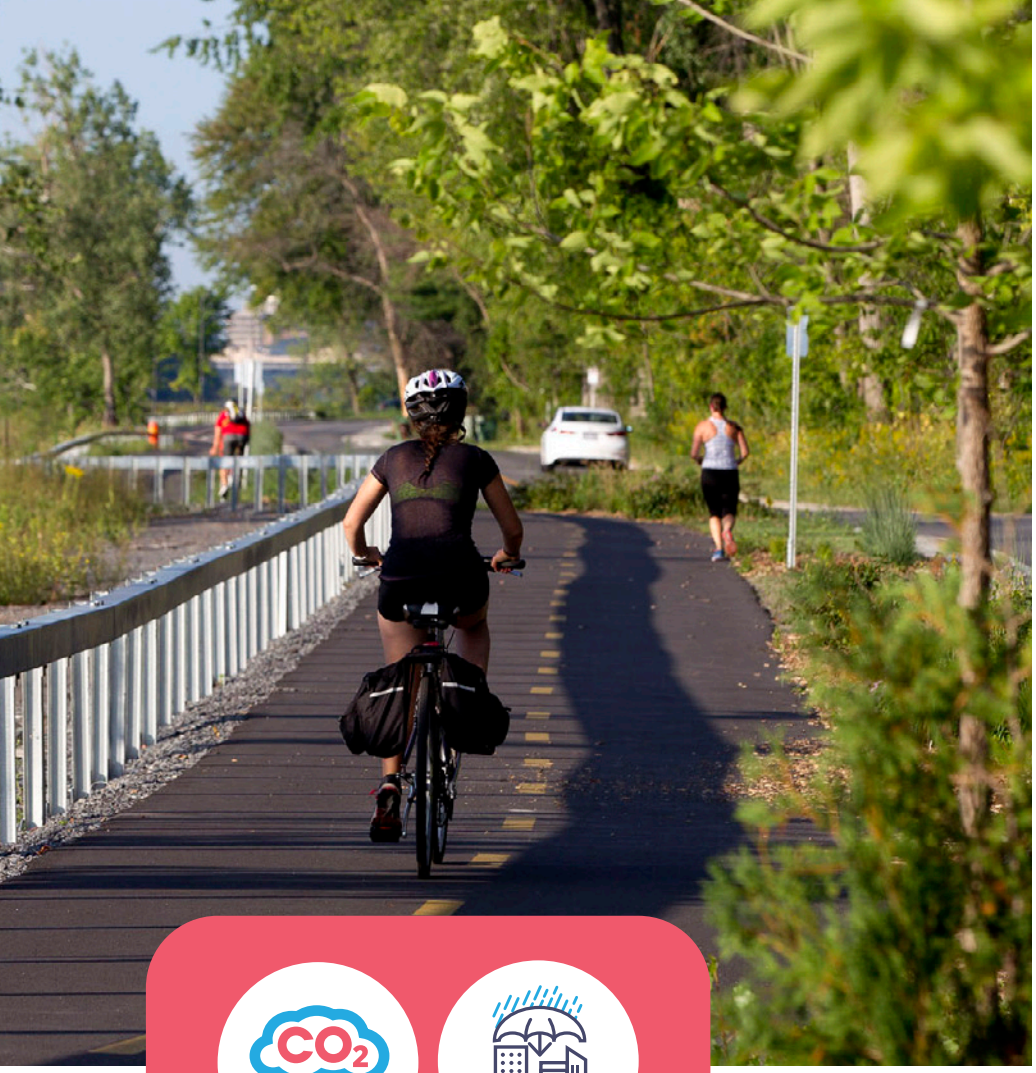
Ainsi, créer des milieux de vie résilients et sobres en carbone[5] passe par le maintien et la pérennisation de nos infrastructures naturelles et bâties et le développement de nouveaux milieux de vie favorisant une réduction des émissions des GES de la collectivité.

Enfin, les chantiers prioritaires et les actions de ce domaine devront nécessairement intégrer une dimension sociale, en cartographiant puis en priorisant les quartiers du territoire dont les communautés sont les plus exposées aux conséquences des changements climatiques.

---

4. Infrastructures naturelles : il s'agit des structures intégrées dans le paysage ayant une utilité fonctionnelle cruciale ou vitale, qui sont le produit de processus naturels. Il peut par exemple s'agir de zones humides ou de réseaux de forêts. Les infrastructures naturelles offrent des services écosystémiques aussi vitaux que la production de nourriture, d'eau et d'air respirable.

5. Sobre en carbone : se dit d'un produit, service, ou d'une organisation dont les activités émettent peu ou pas d'émissions de GES.



4

1 • URBANISME, INFRASTRUCTURES NATURELLES ET BÂTIES

→ Chiffres clés

284 557
nombre d'habitants de la Ville de Gatineau (ISQ, 2017)

343 km²
superficie de la ville

1 698 957 $tCO_2é$[6]
total des émissions de GES en 2015 pour l'ensemble des activités sur le territoire gatinois

RÉDUCTION

ADAPTATION

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Assurer un aménagement du territoire qui nous permettra de faire face aux impacts des changements climatiques et d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre des chantiers prioritaires et des actions de ce domaine au cours des cinq prochaines années nécessite **un investissement estimé à 20 M$** et **l'affectation de dix employés municipaux** à temps plein.

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

Les personnes ayant participé aux différentes activités de consultation estiment qu'une **action municipale efficace repose sur une vision stratégique de l'aménagement du territoire**, qui intègre les enjeux de réduction et d'adaptation aux changements climatiques.

C'est la manière dont le territoire est conçu, la façon dont la population l'occupe et le rapport que notre société entretient avec la nature qui ont fait le plus souvent l'objet de préoccupations et d'attentes.

Plus concrètement, qu'il s'agisse du sondage scientifique ou des activités de consultation virtuelle de la population et des membres des comités et commissions, la thématique **Préserver et valoriser les écosystèmes et infrastructures naturels de notre territoire est systématiquement arrivée en tête des résultats** lorsqu'il s'agissait de prioriser des actions.

6. $tCO_2é$: tonne équivalent CO_2, plus de détails disponibles dans le glossaire de ce document

1 ASSURER LA PRÉSERVATION, LA VALORISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOS INFRASTRUCTURES NATURELLES

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Augmenter la place des infrastructures naturelles dans les espaces publics.

DESCRIPTION ET ENJEUX

L'aménagement urbain nous permet de contrôler ou de concevoir le changement et le développement de notre territoire. Celui-ci vise à offrir un environnement sécuritaire qui permet à la communauté de prospérer, mais aussi de protéger l'environnement naturel des effets négatifs de l'activité humaine.

Un faible taux d'infrastructures naturelles peut mener à une dégradation de la qualité de l'eau et de l'air et à l'aménagement d'infrastructures artificielles plus coûteuses. Les pratiques d'aménagement impliquent souvent des solutions artificielles pour faire face à des enjeux tels que la gestion des eaux de surfaces (canalisations) ou des périodes de chaleur accablantes (climatiseurs).

À ce titre, les solutions naturelles telles que la plantation d'arbres ou le maintien de sols perméables devraient être plus communément appliquées pour faire face aux événements météorologiques critiques sur notre territoire. Selon une étude complétée en 2019, le couvert forestier de Gatineau occupait en moyenne 45 % du territoire en 2017, avec de grandes disparités entre les différents quartiers.[7]

Ce chantier vise à développer et adopter des pratiques d'ingénierie écologique dans l'aménagement de nos espaces publics afin de rendre nos écosystèmes plus résilients face aux aléas climatiques. La protection et la valorisation des boisés, des prairies ou encore des milieux humides sont des solutions climatiques naturelles[8] à privilégier pour répondre aux enjeux soulevés par le Plan climat.

7. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/participation_citoyenne/consultations_publiques/consultations_publiques_2021/protection_mise_valeur_arbres_couvert_forestier/evaluation_couvert_forestier_region_capitale_canada.fr-CA.pdf -

8. Solution climatique naturelle : mesure de conservation, de rétablissement et de gestion des terres qui réduit le carbone dans l'atmosphère ou prévient les émissions de gaz à effet de serre. Ces solutions réduisent nos émissions de GES tout en protégeant la biodiversité.



1 • URBANISME, INFRASTRUCTURES NATURELLES ET BÂTIES

MESURES À DÉPLOYER

→ Inventorier les espaces qui ont un potentiel de naturalisation (jardins de pluie, noues végétalisées, déminéralisation, etc.) avec l'établissement d'une liste de projets prioritaires sur la base des enjeux liés aux îlots de chaleur et aux eaux de ruissellement;

→ Favoriser les pratiques de gestion optimales (PGO) des eaux pluviales (biorétention, noues, jardins de pluie, marais artificiels, etc.) dans nos projets d'infrastructures sur les espaces publics.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans toutes les activités de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

RESSOURCES HUMAINES
0-1 employé

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services/ partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ Le Plan de gestion des milieux naturels (PGMN) vise la prise en compte des milieux naturels lors des différentes étapes de planification à l'échelle du territoire afin de concilier développement urbain et protection des milieux naturels. Des mesures de protection sont en place depuis plusieurs années à Gatineau, par exemple :

- Aucune destruction de milieux humides à l'exception des interventions liées aux travaux d'utilité publique;
- Objectif de protection de 50 % du couvert forestier dans les écoterritoires, de 25 % dans les corridors verts;
- Établissement d'une bande riveraine de 30 mètres pour les cours d'eau.

→ La Ville de Gatineau prépare actuellement une charte et un plan d'action de la biodiversité avec l'ambition d'augmenter la biodiversité dans les espaces publics et d'encourager la diversité des plantes et l'aménagement de jardins pour les pollinisateurs.

2 ÉTABLIR UN CADRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AXÉ SUR LA RÉSILIENCE ET LA VALORISATION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS

→ RÉSULTATS ATTENDUS

Disposer d'une base de connaissance sur les actifs naturels de notre territoire et leur valeur, en assurer la préservation et la valorisation et augmenter la présence d'aménagements naturels sur l'ensemble du territoire.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Le territoire gatinois dispose de nombreux milieux et actifs naturels garants de services écosystémiques considérables comme l'apport de fraîcheur durant les fortes chaleurs, la captation des eaux de ruissellement ou encore la séquestration du dioxyde de carbone. Ce sont des acquis essentiels qui nous aideront à faire face aux changements climatiques, mais qui risquent également d'en subir les impacts.

Afin de préserver ces acquis, mais aussi de les protéger, de les valoriser et de les réintégrer dans certains milieux, il est important d'obtenir un portrait exhaustif de la biodiversité gatinoise.

Les terrains privés occupent une large partie du territoire gatinois et ont, à ce titre, un rôle majeur à jouer dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Il est alors important d'établir un cadre favorable à la préservation, à la valorisation et au développement d'aménagements naturels sur ces espaces.

Ce chantier vise à développer notre connaissance des actifs naturels, de leur rôle sur notre territoire et d'établir des mesures pour les préserver et les valoriser afin de rendre nos écosystèmes plus résilients. L'augmentation des actifs naturels à travers la mise en œuvre de mesures spécifiques sera bénéfique pour réduire les îlots de chaleur urbains et améliorer la captation des eaux de ruissellement sur l'ensemble du territoire, y compris les terrains privés. L'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire est nécessaire pour assurer la résilience et la valorisation de nos écosystèmes.



1 • URBANISME, INFRASTRUCTURES NATURELLES ET BÂTIES

MESURES À DÉPLOYER

- → Inventorier les écosystèmes naturels de la Ville et évaluer la valeur des services écosystémiques fournis;
- → Suivre l'application de la Charte sur la biodiversité et la mise en œuvre de son plan d'action;
- → Poursuivre le développement d'un cadre favorable à la préservation des arbres et de milieux naturels sur les terrains privés;
- → Réviser les standards de construction et d'aménagements naturels pour contribuer à limiter les îlots de chaleur et les eaux de ruissellement causés par les nouvelles constructions;
- → Se doter d'objectifs de plantation d'arbres sur les espaces publics en matière de canopé, de types d'espaces et de localisation et identifier les ressources nécessaires pour l'entretien.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans toutes les activités de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

RESSOURCES HUMAINES
0-1 employé

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services/ partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

- → La Ville de Gatineau a modifié le règlement de zonage en 2015 et en 2021 afin d'assurer une meilleure protection des arbres et d'augmenter le verdissement.
- → La Ville de Gatineau a collaboré avec la CCN et la Ville d'Ottawa pour la réalisation d'une étude en 2019 qui a permis de cartographier et de mesurer l'étendue du couvert forestier de la région de la capitale du Canada.
- → Une démarche de consultation publique a été engagée en 2021 dans le but de bonifier l'ensemble du cadre de protection et de mise en valeur des arbres et des boisés sur le territoire gatinois.

ACTION 1

Assurer un développement du territoire axé sur la résilience et la carboneutralité

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont des éléments essentiels dans le développement d'un territoire résilient qui tend vers la carboneutralité.

Il s'agit d'un socle sur lequel repose une grande partie des actions du Plan climat. Dans son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR, 2015), la Ville de Gatineau exprime clairement les composantes qu'il faut considérer pour permettre la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Cette action vise d'une part à établir et mettre en œuvre des mesures qui permettent d'assurer un développement du territoire axé sur une densification du tissu urbain, une diminution du navettage ainsi qu'une augmentation du transport actif et collectif. D'autre part, le cadre d'aménagement du territoire aura pour objectif de favoriser la résilience face aux aléas climatiques en misant sur la préservation de nos écosystèmes naturels.

EXEMPLARITÉ

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$

Moins de 0,1 M$

3 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Établir un cadre d'aménagement du territoire axé sur la résilience et la carboneutralité.

ACTION 2

Préserver et valoriser les écosystèmes naturels de notre territoire

Le territoire gatinois dispose de nombreux milieux et actifs naturels qui sont garants de services considérables tels que le rafraîchissement, la captation des eaux de ruissellement ou la séquestration du dioxyde de carbone. C'est notamment le cas des arbres et boisés ou encore des bandes riveraines végétalisées.

Ce sont des acquis essentiels qui nous aideront à faire face aux changements climatiques, mais qui risquent également d'en subir les impacts. Il est alors important de préserver ces acquis, de les valoriser et de les réintégrer dans certains milieux.

Cette action vise à développer une meilleure connaissance de nos écosystèmes naturels et de leur rôle sur notre territoire afin d'établir des mesures pour les préserver et les valoriser.

ACTION

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Établir une base de connaissance sur les actifs naturels de notre territoire et sur leur valeur et en assurer la préservation et la valorisation.

ACTION 3

Assurer l'intégration d'aménagements naturels dans les projets d'infrastructure des espaces publics

L'aménagement urbain nous permet de contrôler ou de concevoir le changement et le développement de notre territoire. Celui-ci vise à offrir un environnement sécuritaire qui permet à la communauté de prospérer, mais aussi à protéger l'environnement naturel des effets négatifs de l'activité humaine.

Les pratiques d'aménagement impliquent souvent des solutions artificielles pour faire face à des enjeux tels que la gestion des eaux de surfaces (canalisations) ou des périodes de chaleur accablantes (climatiseurs). Cependant, les solutions naturelles telles que la plantation d'arbres ou le maintien de sols perméables seront plus communément appliquées pour favoriser une gestion durable des événements météorologiques sur notre territoire.

Cette action vise à développer et adopter des pratiques d'ingénierie écologique dans l'aménagement de nos espaces publics. Celles-ci nous permettront de rendre nos écosystèmes plus résilients face aux aléas climatiques.

ACTION

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$

Entre 0,5 M$ et 5 M$

4 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter la place des infrastructures naturelles dans les espaces publics et ainsi miser sur les solutions naturelles d'adaptation aux changements climatiques.

ACTION 4

Assurer le maintien et le développement des aménagements naturels sur les terrains privés

Les terrains privés occupent une large partie du territoire gatinois et ont, à ce titre, un rôle majeur à jouer dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Il est alors important d'établir un cadre favorable à la préservation, à la valorisation et au développement d'aménagements naturels dans ces espaces.

Cette action vise à développer et mettre en œuvre des mesures qui permettront d'augmenter les actifs naturels bénéfiques pour la réduction des îlots de chaleur urbains et des eaux de ruissellement sur les terrains privés. Nous parlons alors de mesures qui permettent, entre autres, d'augmenter la canopée urbaine ou encore de réduire les surfaces imperméabilisées et de couleurs foncées (qui captent la chaleur). La sensibilisation et la mobilisation de la collectivité sont nécessaires pour assurer le succès de cette action.

ANTICIPATION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter la présence d'aménagements naturels sur les terrains privés pour réduire les îlots de chaleur et les eaux de ruissellement.



ACTION 5

Développer des infrastructures de captation des eaux de ruissellement adaptées aux changements climatiques

Selon le consensus scientifique, les impacts des changements climatiques devraient se manifester par des événements de pluies torrentielles de plus en plus fréquents et intenses. Ces événements occasionnent une surcharge du réseau d'égout municipal donnant lieu à des refoulements et des inondations.

Cette action implique des mesures permettant d'assurer la capacité de charge du réseau d'égout sur la base des projections climatiques, puis de développer des mesures qui nous permettront de faire face aux conditions météorologiques futures.

Les principales mesures prévues sont les suivantes :

- Mieux définir les vulnérabilités des réseaux d'égout (système majeur) face aux pluies torrentielles lorsque leur capacité est dépassé;
- Construire de nouveaux bassins de rétention des eaux pluviales;
- Renforcer l'entretien des fossés, des bassins de rétention existants, des barrages et des réseaux d'égout;
- Renforcer les inspections de maintien des actifs en lien avec les infrastructures de gestion des eaux pluviales.

SERVICES ESSENTIELS

ACTION

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$$$

Plus de 10 M$

2 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Prévenir les refoulements et les débordements d'égouts municipaux dans la perspective des changements climatiques.

ACTION 6

Établir un cadre de gestion durable pour la construction, la réfection et l'entretien de la voirie municipale

Les changements climatiques impactent déjà nos infrastructures routières avec des événements météorologiques extrêmes plus fréquents et de plus grande intensité, notamment pour ce qui concerne les températures et les précipitations.

Ces changements de conditions nécessitent une révision de nos pratiques de construction, de réfection et d'entretien de nos routes afin d'assurer un accès sécuritaire en tout temps et de réduire leur impact sur l'environnement.

Cette action vise à mettre en place des mesures pour adapter la construction, la réfection et l'entretien de nos routes pour faire face aux inondations et aux événements de gel-dégel, de pluies verglaçantes et de chaleurs accablantes.

SERVICES ESSENTIELS

ACTION

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$

Moins de 0,1 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Disposer d'infrastructures de voirie municipale durables et sécuritaires face aux aléas climatiques.



ACTION 7

Assurer la résilience des infrastructures et des activités sportives, culturelles et de loisirs pour faire face aux aléas climatiques

L'organisation des activités sportives, de loisirs et culturelles extérieures est tributaire des conditions météorologiques, tant du point de vue des infrastructures utilisées qu'à celui des activités elles-mêmes.

La Ville de Gatineau aura à faire face à des événements climatiques plus fréquents et de plus forte intensité, apportant des conditions pouvant dégrader la qualité et le confort des infrastructures. En outre, la tenue des activités pourra être impactée par l'évolution des conditions météorologiques, d'autant plus si ces activités y sont directement liées *(dans le cadre d'événements associés à la présence de neige, par exemple)*.

Cette action vise à établir des mesures d'adaptation des infrastructures utilisées pour des activités sportives, culturelles et de loisir, mais aussi à assurer avec les groupes communautaires une mise à jour du cadre de programmation des activités afin qu'il soit adapté à l'évolution des conditions météorologiques. La sensibilisation, l'engagement et la mobilisation des groupes communautaires sont nécessaires pour assurer le succès de cette action.

ANTICIPATION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$

Entre 0,5 M$ et 5 M$

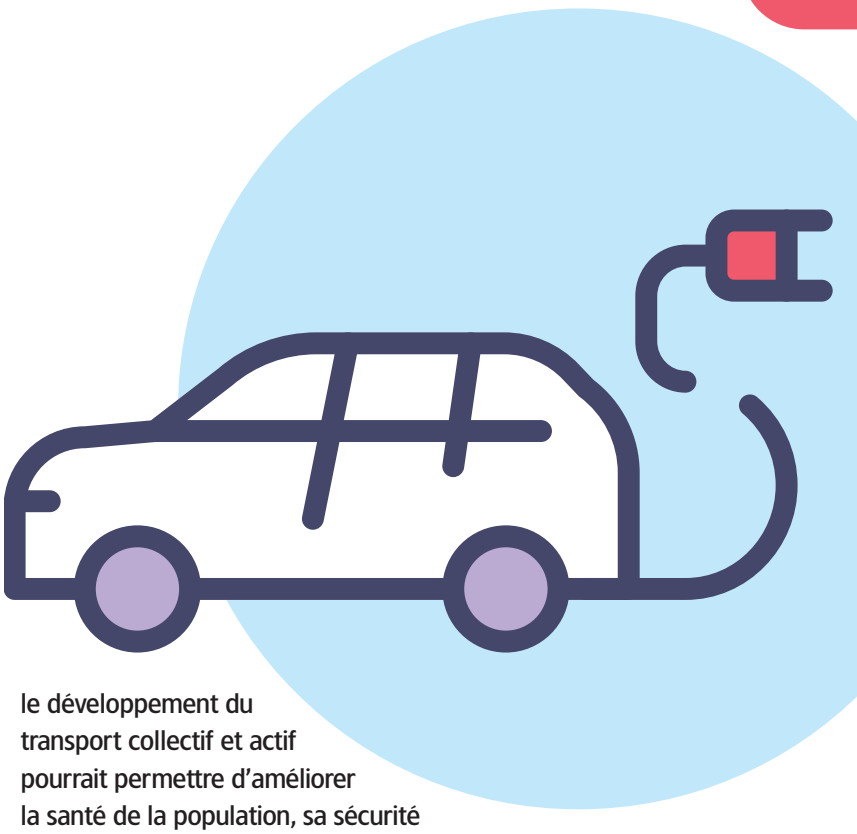
0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Offrir un cadre adapté aux aléas climatiques pour la tenue des activités sportives, culturelles et de loisirs.



DOMAINE D'ACTION 2

TRANSPORT



CONTEXTE ET ENJEUX

Dans l'inventaire 2015 des émissions de GES de la collectivité gatinoise, le secteur des transports représentait 44 % des émissions, dont la majeure partie est issue du transport routier.

La réduction de ces émissions passe par une mutation des modes de transport vers les déplacements durables (marche, vélo, transport en commun ou covoiturage) et les véhicules à émission zéro ou à faibles émissions.

Au Québec, où l'hydroélectricité représente une source d'énergie faiblement émettrice de GES, l'électrification des transports est un levier majeur pour réduire les émissions. Au-delà de cette opportunité, de nombreux efforts devront être mis en œuvre pour augmenter la part des déplacements actifs, collectifs et partagés au détriment des déplacements individuels en automobile.

L'urbanisme et l'aménagement du territoire jouent un rôle clé pour réduire nos émissions en limitant le nombre et la distance de nos déplacements. Des actions complémentaires sont toutefois nécessaires **pour structurer la mobilité durable à Gatineau** et aider la population à **s'engager et revoir ses modes de transport**. Pour cela, il s'agit notamment d'établir des incitatifs concrets pour **encourager ces changements de comportements**. Au-delà de l'impact environnemental, le développement du transport collectif et actif pourrait permettre d'améliorer la santé de la population, sa sécurité et la qualité de vie générale sur notre territoire[9].

La collaboration entre la Ville de Gatineau et ses partenaires structurants en matière de transports, comme la Société de Transport de l'Outaouais (STO) ou MOBI-O (le Centre de gestion des déplacements de l'Outaouais), sera fondamentale pour garantir le succès de la mise en œuvre des actions de ce domaine et l'atteinte des objectifs du Plan climat.

9. https://www.ccnse.ca/sites/default/files/Transport_actif_en_region_urbaine_juin_2010.pdf - https://www.cpha.ca/fr/le-transport-en-commun-fiche-dinformation.

L'HYDROÉLECTRICITÉ, UNE SOLUTION À PRIVILÉGIER



L'hydroélectricité produite au Québec est une énergie renouvelable considérée comme une alliée incontournable pour réduire nos émissions de GES à travers l'électrification de plusieurs secteurs majeurs. La filière hydroélectrique québécoise émet beaucoup moins de gaz à effet de serre que les autres formes d'énergie et c'est donc une option à privilégier aux énergies fossiles largement utilisées de nos jours. Par exemple, la Ville de Montréal* compte s'appuyer sur cette situation et s'est fixé un objectif de 47 % de véhicules électriques en circulation d'ici à 2030.

**Source : Plan climat de la ville de Montréal 2020*



→ Chiffres clés

44 %
Part du secteur des transports dans les émissions de GES de la collectivité

77 %
Part des voitures et camions légers sur le total des émissions de GES liées au transport routier (17 % pour les camions lourds)

1,3
Taux d'occupation moyen par véhicule

RÉDUCTION

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Accélérer le développement des modes de déplacements durables et de leurs infrastructures sur le territoire gatinois pour réduire les émissions de GES du secteur des transports et tendre vers la carboneutralité d'ici 2050.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre des chantiers prioritaires et des actions de ce domaine au cours des cinq prochaines années nécessite **un investissement estimé à 19 M$** et **l'affectation de sept employés municipaux** à temps plein.

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

Le domaine d'action relatif aux transports a lui aussi fait l'objet d'un intérêt marqué de la part de tous les publics cibles consultés au printemps 2021. Les actions **Optimiser et développer le réseau de transport collectif** et **Développer et implanter des projets pour favoriser les déplacements actifs** se sont placées en 2e et 3e position du classement des actions jugées comme les plus importantes lors de la consultation publique.

3 AMÉLIORER ET DÉVELOPPER NOTRE RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF EN PARTENARIAT AVEC LA STO

→ RÉSULTATS ATTENDUS

Réduire à moyen et long terme les émissions de GES en favorisant le transport collectif sur le territoire.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Les déplacements collectifs sont une solution de rechange majeure pour réduire la place de l'auto solo, qui est le mode de transport le plus utilisé et l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire gatinois.

Les centres-villes de Gatineau et Ottawa sont les destinations qui attirent le plus de déplacements utilitaires au sein de notre territoire. La gestion de l'offre de transport avec un réseau routier municipal à très forte capacité a engendré d'importants coûts de développement et d'entretien. Aussi, selon le principe de la demande induite, le développement d'infrastructures axées sur l'automobile dans un milieu urbain peuplé génère une demande et un besoin toujours plus important d'infrastructures routières, ce qui crée un cercle vicieux et des enjeux de fluidité de la circulation[10].

La STO reconnaît qu'elle aura un rôle prépondérant à jouer pour que soient atteints les objectifs 2030 et 2050 de la Ville de Gatineau en matière de lutte aux changements climatiques.

Ce chantier vise à développer et mettre en œuvre des mesures favorables au transfert modal des déplacements en auto solo vers les transports collectifs. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire est garante du succès de ce chantier.

10. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/rapports-consultation/memoires/vivre-ville-mesures.pdf?1606237733

MESURES À DÉPLOYER

→ Le lancement de la conception et de la construction du tramway dans le secteur ouest du territoire gatinois;

→ L'élaboration et la mise en œuvre du Plan de développement sur 10 ans de la STO, qui contribuera à l'atteinte des objectifs 2030 du Plan climat;

→ L'extension du réseau de voies réservées au transport collectif pour accroître significativement sa compétitivité face à l'auto solo.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans toutes les activités de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Les investissements seront quasi exclusivement réalisés par la STO

RESSOURCES HUMAINES
Les ressources humaines seront quasi exclusivement celles de la STO

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services/ partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Le saviez-vous ?

→ En 2019, la STO représentait 17 535 446 déplacements.

→ Portrait du réseau existant de la STO :
- Le réseau de transport collectif de la STO couvre 14 845 532 km,
- 63 lignes d'autobus
- 291 abribus
- 18 parcs-o-bus
- 10 stations Rapibus
- 1 781 arrêts
- 37 km de voies réservées

→ Le parc de véhicules de la STO comportait en 2019, 361 autobus dont 132 hybrides (37 %)

→ La STO propose des programmes de fidélisation tels que :
- le programme employeur pour les milieux de travail (20 % de réduction pour les employés avec une contribution de 10 % de la STO et 10 % de l'employeur)
- le programme fidélité pour les citoyens (10 % de réduction)

→ Un service de vélo bus a été mis en place sur près de 230 autobus (soit les 2/3 de la flotte), permettant ainsi aux usagers de faire une partie de leur trajet à vélo puis de monter à bord d'un autobus.

→ Le prolongement du Rapibus du boulevard Labrosse au boulevard Lorrain et du boulevard Lorrain au boulevard de l'Aéroport est engagé.

→ Une étude sur les émissions de GES évitées par le transport collectif à Gatineau est en cours de réalisation, en collaboration avec l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ).

4 REPENSER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

→ RÉSULTATS ATTENDUS

Augmenter la part modale des déplacements actifs et collectifs sur l'ensemble du territoire.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Les modes de transport actifs tels que le vélo et la marche sont à privilégier pour réduire les déplacements à fortes émissions de GES comme l'auto solo.

Ce chantier prioritaire vise à bonifier les infrastructures publiques et les équipements liés aux déplacements actifs, mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation, instaurer des incitatifs de passage à l'action et assurer un cadre réglementaire favorable au développement du transport actif. Les changements de comportements de la population sont garants du succès de ce chantier.

De plus, la majeure partie des déplacements sur le territoire de la Ville de Gatineau sont concentrés sur des itinéraires domicile-travail/études avec des heures de pointe marquées. Les infrastructures supportant le transport actif dans les milieux de vie, de travail et d'étude ont alors un rôle important à jouer pour favoriser l'adoption du vélo et de la marche par les employés et les étudiants.

MESURES À DÉPLOYER

- → Dresser un inventaire des axes ayant le potentiel d'être transformés en rues piétonnes et partagées;
- → Développer et planifier des projets de rue piétonne et partagée;
- → Établir et publier un inventaire et une hiérarchisation des quartiers/milieux avec une problématique de mobilité;
- → Établir des plans de déplacements locaux dans les quartiers/milieux et mettre en œuvre les actions recommandées;
- → Identifier les rues prioritaires qui nécessitent l'application de la politique de rues conviviales;
- → Développer et mettre en place un nouveau guide pour les études de mobilité des projets immobiliers qui exigerait un plan de gestion des déplacements pour les projets d'envergure.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans toutes les activités de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,5 M$ et 5 M$

RESSOURCES HUMAINES
0-1 employé

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
4 services/partenaires

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

- → La Ville de Gatineau a développé une politique de rues conviviales afin de favoriser la cohabitation entre les automobilistes, les piétons, les cyclistes et les usagers du transport en commun.
  - Les rues conviviales permettent à tous ces usagers d'y circuler en toute sécurité, avec une emphase sur les déplacements actifs (vélo et marche).
  - De plus, la conception des rues conviviales est prévue pour limiter l'empreinte des infrastructures de transport sur l'environnement :
    - par l'ajout de végétation (bandes de chaque côté de la rue et présence d'arbres tous les 15 mètres);
    - par le choix de matériaux plus durables;
    - en privilégiant des modes de déplacement bénéfiques pour l'environnement.
- → La Ville est partenaire des campagnes *J'Embarque* et *Défi sans auto* coordonnées par MOBI-O, deux initiatives favorisant les modes de transport durables à Gatineau que sont l'autopartage, le transport collectif, le vélo ou la marche. Des défis de mobilité durable sont ainsi proposés aux entreprises, écoles et citoyens participants.

5 ÉLECTRIFIER LES TRANSPORTS

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Réduire significativement les émissions de GES de la collectivité en favorisant l'augmentation de la part de véhicules électriques dans le parc gatinois.

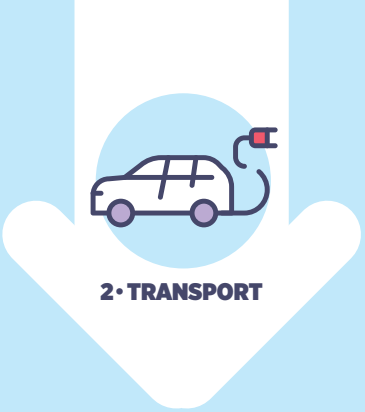
DESCRIPTION ET ENJEUX

L'électrification des transports est un levier majeur pour réduire les émissions de GES liées aux déplacements sur le territoire. En effet, la production hydroélectrique pour Gatineau et le Québec est faiblement émettrice de GES.

En 2035, la vente de véhicules neufs à essence sera interdite au Québec. D'ici là, en plus de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, il faut développer les infrastructures permettant l'électrification des modes de transport sur le territoire de Gatineau. L'accès aux solutions de recharge électrique publiques et privées est encore limité sur le territoire et n'est pas réparti de façon homogène.

Ce chantier vise au développement et à la mise en œuvre de mesures permettant de développer les infrastructures, de sensibiliser la population, d'offrir des incitatifs et d'établir un cadre réglementaire pour augmenter la part des modes de transport électriques utilisés sur le territoire. Ce chantier vise à mobiliser les acteurs du territoire en vue d'une réduction des émissions du parc de véhicules.

Au sein des services municipaux : L'utilisation de véhicules pour des activités d'entretien et pour le transport de biens et de personnes dans le cadre des activités municipales est la deuxième source d'émissions corporatives de GES. Ainsi, ce chantier vise également à développer et mettre en œuvre des mesures pour électrifier les équipements motorisés de la Ville de Gatineau et établir un cadre qui incite ses sous-traitants à suivre ce mouvement.



2 • TRANSPORT

MESURES À DÉPLOYER

→ Poursuivre les projets d'électrification de la flotte de véhicules municipaux;

→ Développer le réseau de bornes de recharge municipales avec l'ajout de 250 bornes sur cinq ans;

→ Se doter d'une stratégie officielle pour le développement de l'électrification des transports sur le territoire gatinois.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Plus de 10 M$

RESSOURCES HUMAINES
0-1 employé

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
4 services/partenaires

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ En 2021, la flotte municipale compte 5 véhicules électriques en service, 25 véhicules hybrides pour les services municipaux ainsi que 38 véhicules hybrides pour le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG).

→ La Ville de Gatineau est un partenaire du Circuit électrique et installe des bornes de recharge sur ses espaces publics dans le cadre de cette entente. En 2021, le réseau dispose de 8 sites comportant 13 bornes avec:

- 1 borne de recharge rapide à courant continu (BRCC)
- 12 bornes de niveau 2

→ Par ailleurs, 24 bornes de recharge électriques ont été installées à proximité de bâtiments municipaux pour favoriser l'électrification de la flotte de véhicules de l'organisation municipale.

→ Aussi, le développement d'un audit est engagé pour évaluer, entre autres, le potentiel d'électrification des véhicules motorisés utilisés par les services municipaux et établir un plan d'action. Un objectif de réduction des émissions de GES de 50 % d'ici 2030 a été établi pour les équipements motorisés municipaux, qui représentaient le deuxième poste d'émission de GES dans l'inventaire corporatif de 2015.

ACTION 1

Favoriser le développement du transport collectif à Gatineau

Les déplacements collectifs sont une solution de rechange majeure pour réduire la place de l'auto solo, qui est le mode de transport le plus utilisé et l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire.

Cette action vise alors à développer et mettre en œuvre des mesures favorables au transfert modal des déplacements en auto solo vers les transports collectifs, tels que l'autobus et le covoiturage. L'information, la sensibilisation et l'éducation de la collectivité permettent la prise de conscience nécessaire aux changements de comportements souhaités.

Il s'agit par exemple de poursuivre le développement de l'offre de la STO dans des secteurs clés de la Ville, de bonifier les programmes de fidélisation et la tarification sociale, ou encore d'appuyer des projets favorisant le covoiturage et l'intermodalité (*stationnement incitatif, application mobile de covoiturage, etc.*). Enfin, la collaboration entre les acteurs de la région sera au cœur de cette action afin d'arrimer les plans de la STO, de la Corporation des transports des Collines et de la Ville d'Ottawa.

ACTION

ANTICIPATION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Les ressources nécessaires seront quasi exclusivement portées par la STO.

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter la part modale des déplacements en autobus et le taux d'occupation par automobile.

ACTION 2

Favoriser le développement du transport actif à Gatineau

Tout comme le transport collectif, les transports actifs tels que le vélo et la marche sont des modes de déplacement privilégiés afin de réduire les émissions de GES.

Cette action vise à augmenter la part de piétons, de cyclistes et de tout autre mode actif dans les déplacements réalisés sur le territoire, notamment dans le cadre des déplacements utilitaires. L'information, la sensibilisation et l'éducation auprès de la collectivité sont essentielles pour favoriser les changements de comportements souhaités.

Il s'agit alors de bonifier les infrastructures publiques et les équipements liés aux déplacements actifs, de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation, d'instaurer des incitatifs de passage à l'action et d'assurer un cadre réglementaire favorable au déploiement des transports actifs.

ACTION

ANTICIPATION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $ $

Entre 0,5 M$ et 5 M$

2 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter la part modale des transports actifs dans les déplacements utilitaires.

ACTION 3

Développer l'implantation des plans de gestion des déplacements dans les milieux d'étude et de travail

La majeure partie des déplacements sur le territoire de la Ville de Gatineau se font durant les heures de pointe sur des itinéraires domicile-travail/études. Les milieux de vie, de travail et d'étude ont alors un rôle important à jouer pour favoriser l'utilisation de modes de déplacement durables par leurs employés et leurs étudiants.

Cette action vise à engager les promoteurs immobiliers et les milieux de travail et d'étude dans le déploiement de moyens pour inciter la population gatinoise à utiliser des modes de déplacements durables.

Cette action intègre notamment des mesures :

- **de mobilisation** telles qu'une campagne d'appel à l'action auprès des CÉGEPS, des universités et des entreprises ;
- **incitatives** telles que l'offre et la bonification du programme employeur de la STO ;
- **réglementaires** telles qu'une étude de faisabilité pour un règlement municipal imposant un plan de gestion des déplacements aux grands acteurs générateurs de déplacements sur le territoire.

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $ $

Entre 0,5 M$ et 5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter les déplacements durables chez les travailleurs et les étudiants.



ACTION 4

Développer l'usage des modes de transport durables dans les milieux scolaires

« Au cours des quarante dernières années, la proportion d'élèves se déplaçant activement a chuté drastiquement pour passer de huit enfants sur dix à moins d'un sur dix. Aujourd'hui, ce ne sont plus que 9 % des élèves canadiens qui se rendent à l'école à pied. »[11]

Il s'avère que les habitudes de déplacement se développent dès le plus jeune âge et se consolident avec les années.[12] Il est alors important de communiquer et de transmettre les bonnes pratiques de mobilité durable aux plus jeunes dès leurs premières expériences de déplacements autonomes.

Cette action vise à établir et mettre en œuvre des mesures d'éducation, de sensibilisation et de promotion des modes de transport actifs et collectifs sécuritaires au travers d'activités de formation, d'expérimentation et de mobilisation, au sein des écoles primaires et secondaires.

Par exemple, cette action prévoit de :

- poursuivre la campagne existante « **À l'école à pied ou à vélo, je suis capable !** » coordonnée par MOBI-O et l'étendre aux écoles secondaires;
- développer des **plans de déplacements pour les écoles secondaires**;
- encourager les écoles à devenir **vélo-sympathiques**[13] et développer un programme **Cyclistes avertis**;[14]
- poursuivre le développement des infrastructures de ralentissement aux abords des écoles pour rendre les accès en transport actif sécuritaires.

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $ $

Entre 0,5 M$ et 5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter l'utilisation des modes de déplacement durables chez les plus jeunes et leurs parents pour contribuer à la réduction des émissions de GES du secteur des transports.

---

11. https://transportsviables.org/service-conseil/plans-de-deplacement-scolaire/
12. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1073_TransportActifMtlTRivAbrege.pdf
13. Le mouvement VÉLOSYMPATHIQUE encourage les collectivités et les organisations à faire du vélo une réelle option en matière de transport et de loisirs pour tous.
14. Le programme Cycliste averti apprend aux élèves de 5e et 6e année à se déplacer à vélo de façon sécuritaire et autonome.

ACTION 5

Réduire les émissions issues des véhicules thermiques

L'usage de véhicules utilisant des combustibles fossiles pour le transport de personnes ou de marchandises représente la plus grande source d'émissions de GES sur le territoire.

Cette action vise à réduire la consommation de carburant des véhicules à combustion sur le territoire. Elle identifie les mesures qui sont les mieux adaptées au contexte urbain pour réduire la congestion, réduire la présence des véhicules à forte consommation d'essence et favoriser l'adoption par les usagers de pratiques d'écoconduite. Les mesures identifiées impliquent notamment :

- **l'optimisation des feux de circulation** pour réduire les besoins de freinage, d'accélération et de marche au ralenti;
- la reconduction d'une **campagne de sensibilisation pour réduire la marche au ralenti**;
- l'étude des solutions pour le **transport de marchandises avec des véhicules de plus petite taille.**

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Réduire les émissions GES provenant de l'usage des véhicules thermiques sur le territoire.



ACTION 6

Élargir l'utilisation et l'offre de solutions d'autopartage

La réduction des émissions de GES issues du secteur du transport passe avant tout par une réduction de l'utilisation et du nombre de véhicules à essence sur les routes.

Au-delà du transport en commun et du covoiturage qui peuvent présenter certaines contraintes, l'autopartage (*tel que les services offerts par Communauto*) est une solution qui offre une certaine flexibilité d'utilisation et incite à un usage plus réfléchi de l'automobile. Il s'agit également d'une pratique qui peut bénéficier des nouvelles tendances liées à l'économie du partage[15] ou de la fonctionnalité.[16]

Les bénéfices de l'autopartage consistent notamment en :

- la réduction de l'utilisation de la voiture, de la consommation de carburant et de la congestion;
- une diminution du nombre des véhicules et une réduction de l'espace nécessaire pour le stationnement.

Ainsi, d'après des études menées par Polytechnique Montréal[17], les ménages montréalais d'un ou de deux adultes utilisateurs de l'autopartage **ont 3,7 fois moins recours à la voiture** pour leurs déplacements quotidiens que les ménages montréalais comparables possédant un véhicule.

Cette action implique le développement et la mise en œuvre de mesures permettant un élargissement de l'offre, une plus grande utilisation des services d'autopartage à Gatineau et une mobilisation de la communauté quant aux pratiques de l'autopartage.

ANTICIPATION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Réduire l'utilisation et le nombre de véhicules à essence sur les routes.

---

15. L'économie du partage décrit comment la technologie pair-à-pair et les valeurs économiques et environnementales changeantes transforment radicalement les questions de base (qui, quoi, où, quand et comment) liées à la production et à la consommation de biens et services (https://www.canada.ca/fr/centre-innovation/services/rapports-ressources/rapport-economie-partage.html).
16. L'économie de la fonctionnalité vise à remplacer la vente d'un bien matériel ou d'un service traditionnel par la vente d'une solution intégrée de mise à disposition d'un bien + service. Il s'agit d'une innovation de rupture qui substitue la valeur d'usage à la valeur de propriété.
17. Modélisation des membres et de leur comportement dans un écosystème de services d'autopartage à Montréal, Grzegorz Wielinski, 2018.

ACTION 7

Favoriser la transition vers un parc de véhicules gatinois exclusivement électrique

L'électrification des transports est un levier majeur pour réduire les émissions de GES dans le domaine des transports. En effet, la production hydroélectrique pour Gatineau et le Québec est faiblement émettrice de GES.

Cette action implique le développement et la mise en œuvre de mesures permettant de développer les infrastructures, de sensibiliser la population, d'offrir des incitatifs et d'établir un cadre réglementaire pour augmenter la part des modes de transport électriques utilisés sur le territoire.

ACTION

ANTICIPATION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $ $

Entre 0,5 M$ et 5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter la part de véhicules électriques dans le parc de véhicules gatinois.

ACTION 8

Mettre à jour le Plan de déplacements durables en lien avec les objectifs du Plan climat

Le domaine des transports présente de multiples facettes qui, pour plusieurs d'entre elles, sont abordées dans les actions du Plan climat. Cependant, celles-ci sont interreliées et doivent être arrimées dans un plan d'action spécifique pour assurer une mise en œuvre intégrée.

À cet effet, la Ville de Gatineau a développé un Plan de déplacements durables en 2013 pour établir des objectifs et mettre en œuvre des actions dans le cadre des orientations municipales de cette période.

Cette action vise alors à effectuer une mise à jour du Plan de déplacements durables de la Ville de Gatineau en considérant les objectifs du Plan climat et les nouveaux projets de mobilité durable de la Ville de Gatineau. L'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire est nécessaire pour cette mise à jour.

ANTICIPATION

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Disposer d'un Plan de déplacements durables qui intègre les objectifs du Plan climat et les nouveaux projets de mobilité durable de la Ville de Gatineau.

ACTION 9

Assurer la présence d'une expertise en gestion des déplacements sur le territoire gatinois

La présence d'une expertise en gestion des déplacements sur le territoire gatinois est essentielle pour la mise en œuvre de plusieurs mesures du Plan climat en lien avec le développement des modes de transport durables.

En 2012, le centre de gestion des déplacements de Gatineau et sa région, MOBI-O, s'est établi sur le territoire gatinois dans le cadre d'un soutien du gouvernement provincial, de la Société de transport de l'Outaouais et de la Ville de Gatineau. Depuis lors, MOBI-O a mené un grand nombre de projets visant le développement des modes de transport durables à Gatineau et a ainsi développé une expertise spécifique au territoire.

Cette action vise à établir un nouveau cadre de partenariat entre la Ville de Gatineau et MOBI-O afin d'assurer la stabilité de l'organisme et le maintien de son expertise sur le territoire gatinois. Cela permettra, entre autres, de mener à bien plusieurs mesures du Plan climat axées sur le développement des modes de déplacement durables.

ANTICIPATION

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Disposer d'une nouvelle entente avec l'organisme MOBI-O pour assurer la mise en oeuvre de plusieurs mesures du Plan climat.

ACTION 10

Favoriser l'utilisation des modes de transport durables chez les employés municipaux pour leurs déplacements domicile-travail

Une grande partie des émissions de GES du secteur des transports est générée par les déplacements domicile-travail. Les employeurs ont alors un rôle important à jouer pour favoriser des habitudes permettant de réduire les émissions de GES liées à ces déplacements.

Cette action vise à poursuivre et bonifier le Plan de gestion des déplacements de l'organisation municipale pour sensibiliser et inciter les employés municipaux à adopter des modes de déplacement durables.

ACTION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Réduire les émissions de GES générées par les déplacements domicile-travail des employés municipaux et démontrer un leadership mobilisateur pour les grands employeurs gatinois.

ACTION 11

Assurer des transports sobres en carbone dans le cadre des activités de l'organisation municipale

L'utilisation de véhicules pour des activités d'entretien et pour le transport de biens et de personnes dans le cadre des activités municipales est la deuxième source d'émissions corporatives de GES.

Cette action vise à développer un ensemble de mesures permettant, d'ici 2030, de **réduire de 50 % les émissions de GES des équipements motorisés municipaux** et à engager leur mise en œuvre. Il s'agira également d'établir un cadre favorable à la **réduction des émissions de GES issues des activités de transport sous-traitées** par l'organisation municipale.

FINALITÉ DE L'ACTION → Réduire les émissions de GES des transports générées dans le cadre des activités municipales.

RÉDUCTION IMMÉDIATE

ACTION

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$*

0-1 employé

**Il s'agit des ressources nécessaires à la réalisation d'un audit et au développement d'un plan d'action pour la réduction des émissions de GES de la flotte de véhicules municipaux. La réception des mesures à engager et des investissements correspondants est prévue pour la fin de l'année 2022.*



DOMAINE D'ACTION

3

BÂTIMENTS



CONTEXTE ET ENJEUX

Les changements climatiques accentuent la vulnérabilité du parc immobilier existant. De plus, les bâtiments sont l'un des principaux secteurs d'émissions de GES, dont la majeure partie est issue des énergies fossiles utilisées pour le chauffage.

La Ville devra soutenir l'amélioration de son parc immobilier en matière de performance énergétique, de transition vers les énergies renouvelables et de résistance face aux aléas climatiques.

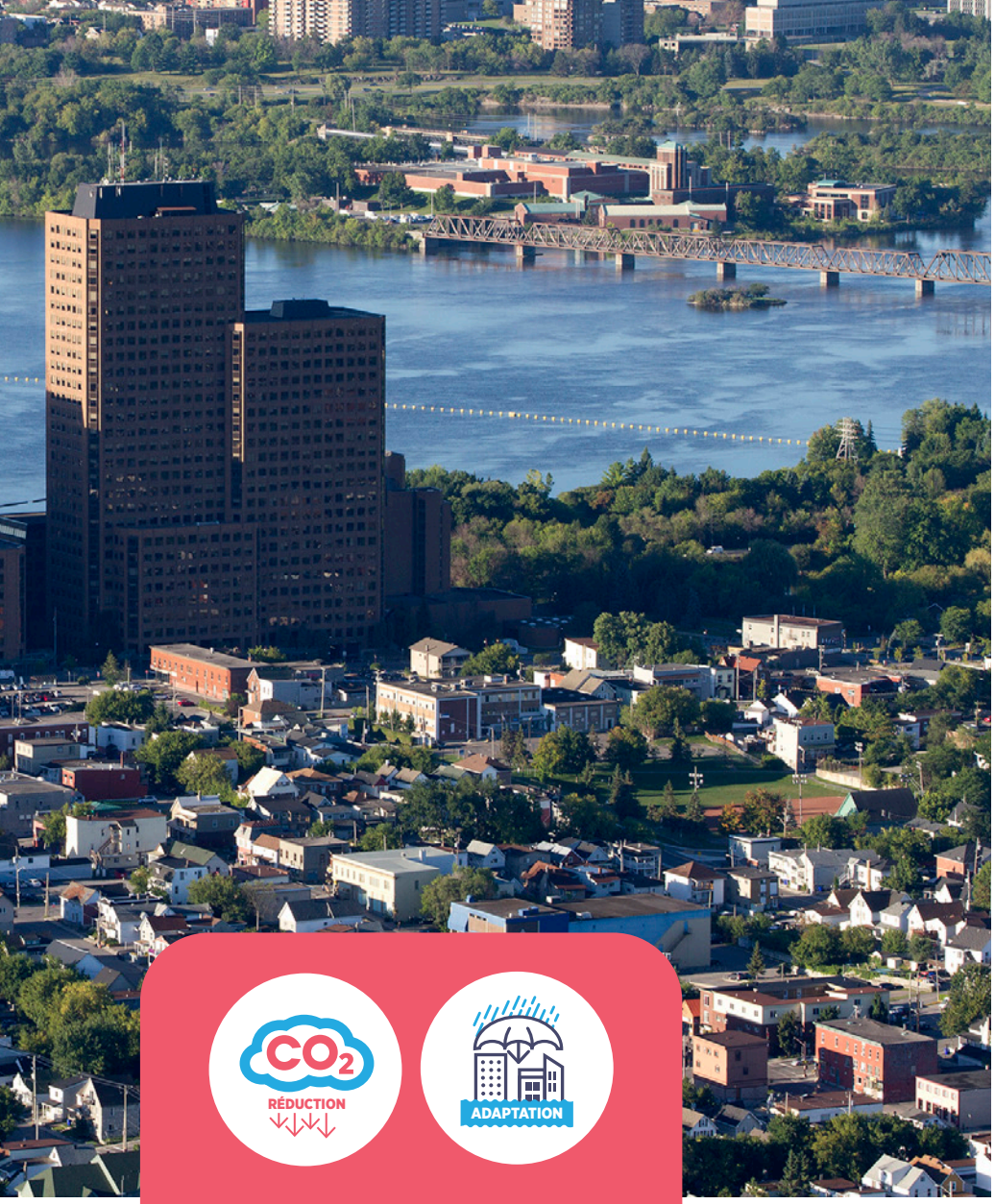
D'ailleurs, une des occasions majeures pour réduire les émissions de GES de la collectivité est de maximiser l'utilisation de l'hydroélectricité comme source d'énergie en remplacement des combustibles fossiles. Cela étant, c'est une solution qui soulève certaines contraintes dont il faut tenir compte, comme la gestion des pics de consommation et leur coût associé ou la question de l'autonomie énergétique en cas de panne du réseau. Par ailleurs, les avenues de conversion énergétique pour produire et consommer des énergies renouvelables seront explorées dans les années à venir. À ce titre, les possibilités offertes par le gaz naturel renouvelable (GNR) feront l'objet d'études.

Avec ce domaine d'action, la Ville de Gatineau souhaite donc agir concrètement pour réduire de manière significative les émissions de GES du territoire, mais aussi poser les bases d'un parc immobilier qui soit à la fois sobre en carbone et adapté aux aléas climatiques.

L'HYDROÉLECTRICITÉ, UNE SOLUTION À PRIVILÉGIER



L'hydroélectricité produite au Québec est une énergie renouvelable considérée comme une alliée incontournable pour réduire nos émissions de GES à travers l'électrification de plusieurs secteurs majeurs. La filière hydroélectrique québécoise émet beaucoup moins de gaz à effet de serre que les autres formes d'énergie et c'est donc une option à privilégier aux énergies fossiles largement utilisées de nos jours. Par exemple, pour une maison unifamiliale, les émissions de GES liées à l'utilisation de l'électricité sont 127 fois plus faibles que celles du mazout et 84 fois plus faibles que celles du gaz naturel.



→ Chiffres clés

42 %
Part du secteur des bâtiments dans les émissions de GES de la collectivité

33 657
Nombre de logements sur le territoire, qui représentent 24 % des émissions collectives de GES

3 293 907 m²
Surface commerciale et institutionnelle, qui génère 9 % des émissions collectives de GES

20 %
Part des émissions collectives de GES issues du chauffage au mazout, soit plus de **265 000 $tCO_2é$**[18]

RÉDUCTION

ADAPTATION

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Transformer le parc immobilier gatinois pour qu'il atteigne la carboneutralité à l'horizon 2050 et qu'il soit adapté aux aléas climatiques présents et à venir.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre des chantiers prioritaires et des actions de ce domaine au cours des cinq prochaines années nécessite **un investissement estimé à 43 M$** et **l'affectation de dix-neuf employés municipaux** à temps plein.

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

Selon le sondage scientifique réalisé au printemps 2021 auprès de 1 002 personnes parmi la population gatinoise, une majorité des participants affirme **qu'il est important d'agir pour réduire leurs émissions de GES** et croit que **les actions posées à la maison font une réelle différence.**

*18. **$tCO_2é$:** tonne équivalent CO2, plus de détails disponibles dans le glossaire de ce document*

6 ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UN PARC IMMOBILIER DURABLE SUR LE TERRITOIRE GATINOIS

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Une réduction importante des émissions collectives de GES dans le secteur du bâtiment et un parc immobilier gatinois qui contribue à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

DESCRIPTION ET ENJEUX

En 2015, le parc immobilier gatinois contribuait à 42 % des émissions de GES de la collectivité. La majeure partie de ces émissions sont issues des énergies fossiles utilisées pour le chauffage des bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels. Le mazout est le principal contributeur avec, à lui seul, 20 % des émissions totales de la collectivité et 40 % du résidentiel.

D'autre part, les changements climatiques accentueront la vulnérabilité du parc immobilier existant et futur face aux aléas tels que les pluies torrentielles ou les fortes tempêtes.

Ce chantier prioritaire a pour ambition de réduire les émissions de GES de manière significative dans les prochaines années avec des **mesures de soutien à la transition énergétique.** Il vise notamment **un retrait rapide du chauffage au mazout sur le territoire gatinois**. Il a également vocation à **intégrer les principes du bâtiment durable pour les nouvelles constructions afin d'assurer le développement d'un parc immobilier gatinois** qui respecte les objectifs du Plan climat. L'engagement des acteurs du territoire est un facteur clé de succès de ce chantier.

MESURES À DÉPLOYER

- → Élargir à tous l'accès au programme Écogeste de conversion des systèmes de chauffage au mazout et bonifier l'enveloppe budgétaire associée;
- → Offrir un financement complémentaire aux programmes existants pour améliorer la cote ÉnerGuide des bâtiments de la collectivité et disposer d'un diagnostic énergétique par quartier;
- → Développer une liste de standards et de normes assurant la carboneutralité, l'efficacité énergétique et la résistance des nouvelles constructions sur le territoire.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Plus de 10 M$

RESSOURCES HUMAINES
5 employés et +

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
4 services/partenaires

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

- → Le programme de remplacement de systèmes de chauffage au mazout lancé en 2020 par la Ville de Gatineau vise à accorder dans certains quartiers le remplacement d'un système de chauffage au mazout par un système alimenté exclusivement à l'électricité. La subvention peut financer jusqu'à 75 % des travaux jusqu'à concurrence de 3 500 $.
- → Le programme Rénovation résidentielle de la Ville de Gatineau, dont la phase II a été lancée en 2016, offre des subventions pour rénover les vieux bâtiments de certains quartiers historiques. La subvention équivaut à 50 % du coût total des travaux admissibles, variant entre 4 000 $ et 10 000 $ par bâtiment. L'aide peut être bonifiée par Hydro-Québec afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

ACTION 1

Établir un diagnostic et les actions à mener pour un parc immobilier gatinois durable

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

La Ville de Gatineau ne détient pas encore de portrait énergétique complet des bâtiments du territoire ni de leur niveau de vulnérabilité face aux aléas climatiques.

Cette action vise à évaluer le parc immobilier gatinois afin d'établir des mesures adaptées pour améliorer son efficacité énergétique, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et assurer sa résilience.

FINALITÉ DE L'ACTION → Déterminer les mesures à engager pour une conversion du parc immobilier axée sur les bâtiments durables.

ACTION 2

Informer et communiquer sur les mesures applicables et les outils disponibles axés sur les bâtiments durables

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

Les émissions de GES provenant du parc immobilier gatinois sont issues des équipements, de la configuration des édifices et de leurs usages. Les propriétaires des édifices et leurs locataires ont alors un grand rôle à jouer pour une conversion du parc immobilier gatinois axée sur les bâtiments durables.

Cette action vise à sensibiliser les citoyens et informer efficacement les propriétaires et les promoteurs afin qu'ils fassent les bons choix et adoptent les bons comportements pour réduire leur impact environnemental et favoriser une meilleure résilience du parc immobilier.

D'autre part, il est important de communiquer dès aujourd'hui sur les possibilités et les contraintes à venir afin d'assurer une transition douce vers un parc immobilier gatinois carboneutre et résistant aux aléas climatiques à l'horizon 2050.

FINALITÉ DE L'ACTION → Informer efficacement la population gatinoise sur l'importance du bâtiment durable et sur les outils à sa disposition.

ACTION 3

Créer et bonifier des incitatifs axés sur les bâtiments durables

En 2015, 42 % des émissions de GES de la collectivité gatinoise sont issues de son parc immobilier par la consommation d'énergies fossiles, telles que le mazout et le gaz naturel, pour le chauffage des bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels.

Ces émissions peuvent être réduites **drastiquement** grâce à la **conversion des systèmes de chauffage en question vers l'électricité**. Par exemple, pour une maison unifamiliale, les émissions de GES liées à l'utilisation de l'électricité sont 127 fois plus faibles que celles du mazout et 84 fois plus faibles que celles du gaz naturel.

Cette action est donc primordiale pour atteindre la cible 2030 de réduction des émissions de GES, établie à 35 % (par rapport à 2015).

La mise en œuvre d'actions axées sur le bâtiment durable menées par les propriétaires immobiliers de notre territoire nécessite plusieurs leviers. L'offre de programmes de soutien financier sur les mesures représentant les plus grands potentiels de réduction des émissions de GES et de résistance face aux aléas climatiques doit permettre de contribuer à l'atteinte de nos objectifs climatiques.

En complément d'une potentielle évolution du cadre réglementaire pour un parc immobilier gatinois plus durable, il est important d'offrir l'occasion aux propriétaires d'anticiper son application et d'être accompagnés dans cette transition par des incitatifs.

RÉDUCTION IMMÉDIATE

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$$$

Plus de 10 M$

5 employés et +

FINALITÉ DE L'ACTION → Soutenir les propriétaires immobiliers dans la mise en œuvre de mesures axées sur le bâtiment durable.



ACTION 4

Optimiser la réglementation pour favoriser une transition du parc immobilier axée sur le bâtiment durable

La conversion énergétique du parc immobilier gatinois vers des sources renouvelables constitue l'un des plus grands potentiels de réduction des émissions de GES.

De plus, au regard des impacts projetés liés aux changements climatiques, les bâtiments seront potentiellement confrontés à des enjeux liés à leur résistance face à certains aléas.

Cette action vise à optimiser la réglementation afin d'assurer une transformation des bâtiments qui assure l'atteinte d'un parc immobilier gatinois durable et carboneutre à l'échéance 2050.

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

2 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Définir un cadre réglementaire qui permettra d'augmenter la résistance et l'efficacité énergétique des bâtiments gatinois, mais aussi d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

ACTION 5

Établir et assurer l'application des standards durables pour toute nouvelle construction sur le territoire

Les nouvelles constructions sur le territoire gatinois doivent, dès que possible, contribuer aux objectifs du Plan climat pour tendre vers un parc immobilier résilient et carboneutre.

Cette action vise à établir un cadre réglementaire qui assurera le développement de nouvelles constructions axées sur le bâtiment durable et l'atteinte de la carboneutralité en 2050.

Il s'agit notamment de définir des standards et des normes assurant la carboneutralité et la résilience des nouveaux bâtiments. Dans un premier temps, leur application pourra être encouragée par des incitatifs et, ultimement, imposée dans un cadre réglementaire.

ANTICIPATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

5 employés et +

FINALITÉ DE L'ACTION → Assurer le développement de nouvelles constructions axé sur les principes du bâtiment durable et la carboneutralité.

ACTION 6

Développer un parc immobilier corporatif durable et exemplaire

L'organisation municipale dispose d'un parc immobilier divers et étendu. La gestion de ce parc entraîne une consommation importante d'énergie et génère des émissions significatives de GES, notamment dans le cadre de l'utilisation d'équipements alimentés au gaz naturel.

Cette action vise à développer et mettre en œuvre des solutions pour rendre les bâtiments et installations de l'organisation municipale moins énergivores, plus sobres en carbone et résistants face aux aléas climatiques présents et futurs.

Par cette action, l'organisation municipale doit démontrer son leadership en développant et en mettant en œuvre des projets innovants qui pourront servir d'exemple à la communauté gatinoise. Par l'entremise de ses contrats et ses appels d'offres, elle doit également favoriser le développement d'une expertise locale dans les solutions axées sur les principes du bâtiment durable.

ACTION

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$*

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Disposer d'un parc immobilier municipal moins énergivore, carboneutre et résistant qui démontre le leadership de l'organisation municipale.

**Il s'agit des investissements nécessaires au développement d'un diagnostic et d'un plan d'action pour le développement d'un parc immobilier corporatif durable. La réception des informations sur les mesures à engager et les investissements correspondants est prévue pour 2023.*



DOMAINE D'ACTION

4

MATIÈRES RÉSIDUELLES



CONTEXTE ET ENJEUX

Les émissions de GES comptabilisées pour le secteur des matières résiduelles sont issues des gaz générés par leur disposition dans les sites d'enfouissement. L'inventaire 2015 des émissions de GES de la Ville de Gatineau compte **91 000 $tCO_2é$** issues du secteur des matières résiduelles, soit **5,5 % du total des émissions collectives de GES.**

Les solutions pour limiter ces émissions impliquent de **réduire à la source la quantité de déchets générés** en renforçant la culture de réparation, du réemploi et de l'économie circulaire sur le territoire. De plus, pour réduire les émissions de méthane liées à l'enfouissement des matières organiques, il est primordial de détourner au maximum ces matières au profit, entre autres, du compostage.

À plus long terme, Gatineau souhaite **se doter d'une infrastructure à faibles émissions pour le traitement des déchets ultimes** en Outaouais.



RÉDUCTION

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Réduire les émissions de GES issues de la gestion des matières résiduelles.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre du chantier prioritaire et des actions de ce domaine nécessite **un investissement estimé à 2 M$*** et **l'affectation d'un employé municipal** à temps plein pendant cinq ans.

**A noter que ces investissements viennent s'ajouter à ceux prévus par le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).*



→ Chiffres clés

5,5 %
Représente la part du secteur des matières résiduelles dans les émissions de GES de la collectivité

2 sites d'enfouissement
utilisés par la Ville de Gatineau à l'extérieur de son territoire

2 anciens sites d'enfouissement
fermés et gérés par la Ville de Gatineau sur son territoire

Plus de 275 000 $tCO_2é$[19]
Le cumul des émissions de GES générées par le seul site Cook (fermé) estimé sur la période 2022-2050

39 %
Part des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement en provenance des résidences de Gatineau, qui sont soit **recyclables (15 %)** soit **compostables (24 %)**

En 2015, **près de 50 % des émissions de GES comptabilisées pour l'organisation municipale** sont issues des installations de traitement des matières résiduelles sous sa gestion.

*19. **$tCO_2é$:** tonne équivalent CO2, plus de détails disponibles dans le glossaire de ce document*

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

Les entreprises ont un rôle déterminant à jouer en matière d'action climatique. Les organismes qui ont soumis des textes de réflexion ont d'ailleurs jugé prioritaire **l'implication des entreprises, en mettant par exemple l'accent sur le déploiement du service de collecte sélective des matières résiduelles aux industries, commerces et institutions (ICI)** sur le territoire et le développement de l'économie circulaire.

7 OPTIMISER LES PROCÉDÉS DE CAPTATION DES BIOGAZ DES INSTALLATIONS MUNICIPALES

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Une forte réduction des émissions de GES liées au traitement des matières résiduelles.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Plus de la moitié des émissions générées par les services municipaux sont issues de la gestion des matières résiduelles. Ces émissions proviennent, pour la majeure partie, du site d'enfouissement Cook, actuellement fermé et présent sur le territoire municipal sous la gestion de la Ville de Gatineau. Malgré sa fermeture, ce site continuera d'émettre des quantités importantes de GES dans les prochaines années. Ces émissions s'estompent d'année en année mais représentent tout de même des quantités très importantes de GES (+275 000 $tCO_2é$ estimés sur la période 2022-2050).

La valorisation énergétique de ces émissions de GES à travers leur captation et leur transformation en biogaz permettrait non seulement de **réduire les émissions liées à l'enfouissement des matières résiduelles** sur le site Cook, mais aussi de **réduire la consommation de gaz naturel**, en remplaçant une partie de ce dernier par le biogaz.

Avec ce chantier prioritaire, la Ville souhaite donc réduire significativement les émissions liées à la gestion des matières résiduelles.
Le développement et la mise en œuvre de mesures de captation et d'exploitation des gaz provenant des sites d'enfouissement municipaux doivent également permettre de contribuer à la réduction de la consommation de gaz naturel.

MESURES À DÉPLOYER

→ Mettre en œuvre les mesures de captation ou de réutilisation du biogaz issues des études réalisées sur le site Cook.



4 • MATIÈRES RÉSIDUELLES

4

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt présumé

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,5 M$ et 5 M$

RESSOURCES HUMAINES
0-1 employé

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
3 services/partenaires

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise avancée

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ La Ville de Gatineau capte et réutilise les gaz issus du traitement des boues à l'usine de traitement des eaux usées du secteur Gatineau. Les gaz récoltés sont utilisés pour le chauffage des locaux.

→ L'usine de traitement des eaux usées est en cours de réfection et va intégrer un nouveau système plus performant de digestion des boues et de captation des gaz.

→ Une évaluation du potentiel d'exploitation des biogaz générés sur le site Cook est en cours de réalisation.

ACTION 1

Réduire les matières résiduelles à la source

Cette action relève du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et elle contribue à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Les produits de consommation ont un impact environnemental plus ou moins important à toutes les étapes de leur cycle de vie : de l'extraction des matières premières à la fabrication, la distribution, l'utilisation, le traitement et la disposition (source : CIRAIG). En évitant que des biens soient produits, en prolongeant leur durée de vie et en évitant qu'ils deviennent des matières résiduelles, on évite les émissions de GES liées à leur production, au transport des matières, aux procédés de recyclage et à leur enfouissement.

Cette action vise donc à réduire la quantité de matières résiduelles générées par les secteurs résidentiels et les ICI en misant sur les deux premières actions à privilégier dans la hiérarchie des 3RV-E : **la réduction à la source et le réemploi.**

Dans le cadre du Plan climat, un suivi de la contribution du PGMR à l'effort climatique sera effectué.

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Les ressources nécessaires sont prévues au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

FINALITÉ DE L'ACTION → Réduire les émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles générées par les citoyens et les ICI sur le territoire gatinois.

ACTION 2

Détourner les matières organiques de l'enfouissement

Cette action relève du PGMR et elle contribue à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Le Québec génère de grandes quantités de matières organiques, qui comprennent le papier, le carton, les résidus alimentaires et le bois. En se décomposant dans un site d'enfouissement, ces matières organiques produisent du méthane, un gaz à effet de serre détenant un puissant potentiel de réchauffement de l'atmosphère. Le détournement des matières organiques de l'enfouissement permettrait donc d'éviter la production d'une quantité importante de GES.

Lors des activités de consultation publique menées au printemps 2021, les organismes consultés ont insisté sur le rôle que devrait jouer le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois.

Le déploiement de la collecte des matières organiques à l'ensemble des acteurs du territoire (ICI compris) est à la base de cette action, qui devra être réfléchie et élaborée dans le cadre du PGMR de la Ville de Gatineau.

Dans le cadre du Plan climat, un suivi de la contribution du PGMR à l'effort climatique sera effectué.

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Les ressources nécessaires sont prévues au PGMR.

FINALITÉ DE L'ACTION → Détourner des sites d'enfouissement les matières organiques provenant de la collectivité gatinoise en optimisant le réemploi, le recyclage et la valorisation de ces matières.

ACTION 3

Développer l'expertise des services municipaux en bilan carbone pour développer la meilleure stratégie de gestion des matières résiduelles sur le territoire

Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement et miser sur leur valorisation (*réparation, réutilisation, recyclage, transformation en gaz, compostage…*) est une solution à privilégier pour réduire nos émissions de GES et lutter ainsi contre les changements climatiques. L'analyse des scénarios de valorisation énergétique nécessite des compétences et des outils spécifiques pour quantifier les émissions de GES et aider à prendre les bonnes décisions.

Cette action vise donc **à développer une expertise en bilan carbone pour soutenir les équipes responsables du PGMR dans l'identification et la mise en oeuvre de solutions de valorisation des matières résiduelles**.

Aussi, la Ville souhaite intégrer une approche cycle de vie à sa réflexion pour développer la meilleure stratégie possible de gestion des matières résiduelles sur le territoire.

ANTICIPATION

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Acquérir les compétences requises à la Ville pour rendre compte de la contribution carbone de la gestion des matières résiduelles.

ACTION 4

Réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement et issues de la gestion municipale

Cette action relève du PGMR et elle contribue à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

La Ville de Gatineau génère des matières résiduelles dans le cadre de ses activités municipales. Étant instigatrice et pilote du PGMR, elle doit contribuer elle-même aux efforts de réduction des matières destinées à l'enfouissement et démontrer un leadership.

Cette action implique **le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action corporatif de gestion des matières résiduelles**, incluant l'amélioration des infrastructures, la sensibilisation des employés, la mise en place d'incitatifs et l'établissement de procédures efficaces favorables au détournement des matières de l'enfouissement.

Dans le cadre du Plan climat, un suivi de la contribution à l'effort climatique du PGMR sera effectué.

ACTION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Les ressources nécessaires sont prévues au PGMR.

FINALITÉ DE L'ACTION → Réduire les émissions de GES liées à la génération de matières résiduelles par les activités municipales.

ACTION 5

Optimiser les procédés de captation des biogaz des installations municipales

Une des mesures de cette action correspond au chantier prioritaire présenté plus haut.

L'action vise à développer et mettre en œuvre des mesures permettant de réduire ou d'éliminer les émissions de GES issues des sites d'enfouissement du territoire et de l'usine de traitement des eaux usées.

Malgré sa fermeture depuis plusieurs décennies, le site d'enfouissement Cook est le principal émetteur de GES pour l'organisation municipale, correspondant à 90 % des émissions issues du secteur des matières résiduelles. Capter les GES émis par le site Cook permettrait de contribuer significativement à l'objectif de réduction des émissions corporatives de GES fixé pour 2030.

D'autre part, le processus de digestion des boues de traitement des eaux usées, qui est un faible émetteur de GES, offre un potentiel non négligeable pour réduire la consommation de gaz naturel. L'amélioration du procédé de digestion des boues existantes permettra une extraction optimal de gaz naturel renouvelable (GNR). Ainsi, l'utilisation du GNR à la place du gaz naturel permet de réduire les émissions de GES issues de la consommation de gaz.

RÉDUCTION IMMÉDIATE

ACTION

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$

Entre 0,5 M$ et 5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Capter et exploiter de façon optimale les gaz issus des sites d'enfouissement municipaux et du traitement des eaux usées.



DOMAINE D'ACTION

5

SÉCURITÉ CIVILE ET GESTION DE CRISE



CONTEXTE ET ENJEUX

Ce domaine d'action traite des changements climatiques en considérant leurs impacts sur les enjeux de sécurité civile pour la collectivité gatinoise.

Il est essentiel d'évaluer nos vulnérabilités en fonction des caractéristiques du territoire gatinois, de ses infrastructures et de sa population sur la base des événements passés (inondations, tornades…) et des projections climatiques.

Sur la base de ces évaluations, il s'agira de développer notre capacité de réaction face aux événements extrêmes liés aux changements climatiques et de limiter leurs impacts sur le territoire et la population.

De plus, sachant que les inégalités sociales, économiques et territoriales peuvent s'accroître face aux changements climatiques, il sera important qu'aucun membre de la collectivité gatinoise ne soit exclu ou lésé dans la mise en œuvre des solutions.



5 • SÉCURITÉ CIVILE ET GESTION DE CRISE

ADAPTATION

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Assurer la capacité de la collectivité gatinoise à faire face aux impacts des changements climatiques avec un cadre de sécurité civile qui limite notre vulnérabilité face aux aléas climatiques majeurs.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre du chantier prioritaire et des actions de ce domaine nécessite **un investissement estimé à 12 M$** et **l'affectation de cinq employés municipaux** à temps plein pendant cinq ans.

→ Chiffres clés

D'après les projections climatiques réalisées par l'organisme Ouranos sur le territoire de l'Outaouais, les aléas climatiques suivants sont à prévoir :

Au lieu de **12 jours présentement (2020)**, il pourrait y avoir **43 jours supérieurs à 30°C en 2050**, et **73 jours en 2100** (soit 20 % de l'année)

4 épisodes de canicule
à prévoir en 2050,
5 en 2100 contre 0,30 en 2020

Augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la quantité des précipitations annuelles

+9 % en 2050
+12 % en 2100

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

Les personnes ayant participé aux activités de consultation publique menées au printemps 2021 se sont largement exprimées **en faveur de la préservation et de la valorisation des écosystèmes et des infrastructures naturels**. En effet, ces actions permettront de réduire les impacts d'événements tels que les canicules, avec les bienfaits des surfaces végétalisées, ou encore les inondations, avec les zones humides qui jouent un rôle de tampon lors de débordements de rivières. D'autre part, **la notion de justice environnementale** est ressortie comme un enjeu important. Selon les personnes consultées, **l'action climatique doit être socialement inclusive et tenir fortement compte des personnes en situation de vulnérabilité** face aux aléas climatiques.

8 RENFORCER NOTRE CAPACITÉ D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS

→ RÉSULTATS ATTENDUS

Une capacité renforcée de la collectivité à prévenir les risques d'inondation et à y faire face.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Les inondations vécues sur le territoire gatinois en 2017 et en 2019 ont démontré la vulnérabilité de nos activités et de nos infrastructures face à ces phénomènes. Les changements climatiques devraient avoir un impact majeur sur l'évolution des risques d'inondations ponctuelles et localisées dans le cadre des pluies torrentielles. Les risques de crues nécessitent également une attention particulière au regard des expériences passées et de l'exposition du territoire gatinois à la rivière des Outaouais et à la rivière Gatineau.

Au regard de ces éléments, il est important d'évaluer l'évolution des risques sur la base des projections climatiques et de définir des mesures pour y faire face. De plus, la mobilisation de l'ensemble des acteurs renforcera la résilience de notre territoire.



5 • SÉCURITÉ CIVILE ET GESTION DE CRISE

MESURES À DÉPLOYER

→ Actualiser les méthodes de travail et la préparation aux inondations selon les meilleures pratiques;

→ Analyser les meilleures solutions de protection contre les crues pour les infrastructures municipales essentielles, et le cas échéant, pour la protection de nos usines d'eau potable et d'eaux usées.

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

RESSOURCES HUMAINES
0-1 employé

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services municipaux / partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Parmi les premières au Canada

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ La Ville de Gatineau dispose d'un Plan de gestion de crise, mis en œuvre par le Bureau de la sécurité civile.

→ La Ville a engagé la réalisation d'une cartographie des zones d'inondation et de leur priorisation selon la vulnérabilité des populations incluant une cartographie des zones inondables pour les récurrences de 2, 20, 100 et 350 ans.

→ En 2017, l'étude de vulnérabilité du Plan de sécurité civile a été mise à jour, intégrant une revue des risques naturels et anthropiques, ainsi qu'une évaluation de la capacité de réaction de l'organisation municipale et d'acteurs externes.

→ L'administration de la Ville de Gatineau a réclamé au ministère de la Sécurité publique du Québec des sommes importantes de 6 M$ pour les inondations de 2017 et 17,6 M$ pour 2019.

ACTION 1

Assurer notre résilience face aux inondations

Cette action du Plan correspond au chantier prioritaire présenté plus haut.

Elle vise à **évaluer l'évolution des risques d'inondation sur la base des projections climatiques et à définir des mesures pour les prévenir et y faire face.**

Cette action impliquera des mesures telles que :

- Déterminer les futures zones inondables potentielles;
- Établir une concertation avec les territoires en amont;
- Assurer un zonage adapté aux espaces risquant d'être inondés;
- Établir un plan d'action pour la prévention des inondations;
- Collaborer avec les acteurs du milieu (comme le Réseau Inondations Intersectoriel du Québec, RIISQ) pour développer des solutions de prévention concrètes et applicables.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Assurer la capacité de la collectivité à se préparer aux risques d'inondation et à y faire face.

ACTION 2

Évaluer l'impact des changements climatiques sur les risques de glissement de terrain sur le territoire de la Ville de Gatineau

Cette action vise à mener une étude pour évaluer l'impact des changements climatiques sur la répartition des zones exposées aux glissements de terrain sur le territoire de la Ville de Gatineau et pour explorer des avenues de prévention.

Cette étude permettra d'établir un plan de gestion des zones exposées et de documenter les ménages et les infrastructures à risque. Au besoin, les résultats de l'étude mèneront à la mise à jour :

- de la cartographie des zones de contraintes,
- des dispositions du schéma d'aménagement et de développement,
- et des exigences à ce sujet dans le règlement d'urbanisme.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$

Moins de 0,1 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Documenter les risques et les dommages potentiels en liens avec les glissements de terrain.

ACTION 3

Évaluer les risques de feux de forêt

Les changements climatiques font évoluer les conditions météorologiques sur le territoire gatinois et ses alentours avec une probable intensification des périodes de sécheresse et des vagues de chaleur.

Même si notre territoire n'est pas particulièrement exposé aux feux de forêt, l'évolution des conditions climatiques nécessite de réévaluer son exposition à ce risque et, si ce risque s'avère réel, de définir et de mettre en œuvre des mesures préventives pour protéger notre population, nos milieux naturels et nos infrastructures.

FINALITÉ DE L'ACTION → Évaluer notre exposition aux feux de forêt et, le cas échéant, établir des mesures préventives.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$

Moins de 0,1 M$

0-1 employé

ACTION 4

S'organiser face au développement d'espèces nuisibles à la sécurité et la santé publique

Nos écosystèmes naturels peuvent abriter certaines espèces nuisibles à la sécurité et la santé publique. Les changements climatiques risquent d'amplifier certains phénomènes, voire de permettre l'apparition de nouveaux.

Cette action vise à établir des mesures pour détecter les risques liés aux espèces nuisibles à la santé et la sécurité publique. Il s'agira également de mettre en œuvre des démarches qui permettront d'en limiter la propagation et les impacts sur la population.

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter notre résilience face aux espèces nuisibles à la sécurité et la santé publique.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$

Entre 0,5 M$ et 5 M$

0-1 employé

ACTION 5

Adapter les infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable

Les prises d'eau potable peuvent être affectées par des aléas climatiques, mettant en péril la capacité de production et de distribution d'eau potable à la population.

À titre d'exemple, les cycles de gel-dégel accentuent les risques de bris de conduite par choc thermique lorsqu'une conduite entre en contact avec de l'eau froide. Aussi, les épisodes de sécheresse augmentent le stress hydrique et les étiages causés par une combinaison de températures élevées et de faibles précipitations. Une augmentation de ces aléas, projetée pour les prochaines années, rend la collectivité gatinoise vulnérable en termes d'accès à l'eau potable.

L'accès à l'eau potable représente un enjeu majeur pour garantir le bien-être de la population, et l'adaptation de nos infrastructures aux aléas climatiques à venir est donc essentielle. Cette action prévoit d'évaluer la vulnérabilité des prises d'eau des usines d'eau potable de la Ville et de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de leur bon fonctionnement en cas d'aléas climatiques.

Cette action prévoit alors des mesures telles que :

- Évaluer les possibilités d'emplacement des prises d'eau brute vulnérables pour l'approvisionnement d'eau potable de la Ville;
- Améliorer les liens entre les réseaux d'aqueduc en place pour les secteurs vulnérables.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$$

Entre 5 M$ et 10 M$

2 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Assurer à la population un accès à l'eau potable en tout temps.

ACTION 6

Réduire la consommation d'eau potable en période de sécheresse

Les projections climatiques pour le territoire de la Ville de Gatineau nous indiquent que les périodes de sécheresse et de chaleur accablante seront de plus en plus fréquentes et intenses. Ces événements devraient rendre la ressource en eau moins accessible et dans le même temps donner lieu à une augmentation de la consommation d'eau potable par la population.

Afin d'être préparés face à ces épisodes de sécheresse et de chaleur accablante, il est primordial de sensibiliser la population à la question du gaspillage de l'eau, mais aussi de bonifier la réglementation à cet effet.

FINALITÉ DE L'ACTION → Assurer le maintien de la distribution d'eau potable en période de sécheresse et de chaleur accablante.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

ACTION 7

Établir et mettre à jour les cadres d'intervention pour assister la population en cas d'événements extrêmes

Les changements climatiques augmentent l'exposition de la collectivité aux événements météorologiques extrêmes en termes de fréquence et d'intensité. La Ville de Gatineau risque alors de connaître une plus grande sollicitation de ses services pour venir en aide à la population.

L'organisation municipale doit s'assurer d'être en mesure de répondre à cette évolution des besoins. Elle doit être agile pour que chaque personne résidant à Gatineau puisse obtenir une assistance adaptée; d'autant plus que les impacts des changements climatiques auront tendance à amplifier les inégalités sociales et à fragiliser les populations vulnérables.

Cette action vise alors le développement et la mise en œuvre de mesures pour évaluer l'évolution des risques et vulnérabilités pour la population et pour adapter le cadre d'intervention de l'organisation municipale et de la collectivité.

FINALITÉ DE L'ACTION → Assurer notre capacité d'assister la population face à des événements extrêmes plus intenses et plus fréquents.

SERVICES ESSENTIELS

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $ $

Entre 0,5 M$ et 5 M$

0-1 employé

DOMAINE D'ACTION

6

ÉCONOMIE LOCALE ET ALIMENTATION



CONTEXTE ET ENJEUX

La situation de pandémie liée à la COVID-19 a démontré à quel point notre activité économique peut être mise à mal par des événements extérieurs. Les impacts créés par cette situation mettent l'accent sur la nécessité de développer les conditions propices à la solidité de notre économie et au bien-être de notre population, tant face aux événements actuels qu'à ceux qui nous toucheront dans le cadre des changements climatiques. Notamment, il est important de garantir à la population gatinoise un certain niveau d'autonomie en matière d'alimentation.

Par ailleurs, la transition vers une ville carboneutre passe nécessairement par une transformation du milieu des affaires et de tous ses acteurs (*grandes entreprises, petites et moyennes entreprises (PME), commerçants et restaurateurs…*) vers des activités sobres en carbone.

La Ville de Gatineau souhaite donc créer les conditions favorables au développement d'une économie locale bas carbone et résiliente face aux aléas climatiques identifiés. Elle souhaite aussi soutenir les acteurs socio-économiques du territoire déterminés à se mettre en action rapidement pour répondre aux défis climatiques des années à venir.

6 · ÉCONOMIE LOCALE ET ALIMENTATION



→ Chiffres clés

20 199 entreprises immatriculées et actives sur le territoire de Gatineau (CDG, mars 2019)

En Outaouais, la zone agricole couvre **316 068 hectares**, soit 10 % de la superficie de la région et 40 % du territoire gatinois

57 exploitations agricoles enregistrées sur le territoire de la Ville

12 jardins communautaires et collectifs

1 marché de solidarité régionale

4 marchés publics (Vieux-Aylmer, Plateau, Notre-Dame et Vieux Hull)

RÉDUCTION

ADAPTATION

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Développer un tissu économique local solide et résilient de même que l'accès à une alimentation durable et de proximité qui contribuent à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre du chantier prioritaire et des actions de ce domaine nécessite **un investissement estimé à 4 M$** et **l'affectation de deux employés municipaux** à temps plein pendant cinq ans.

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

Selon le sondage scientifique mené au printemps 2021 auprès d'un échantillon représentatif, **70 % de la population gatinoise** affirme que les changements climatiques sont autant l'affaire des trois paliers de gouvernement que des citoyens, des entreprises et des organismes. **Les entreprises arrivent d'ailleurs en 2e position de ce classement**, derrière le gouvernement fédéral.

9 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE ET RÉSILIENTE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Un tissu économique en route vers la transition bas carbone soutenant la capacité de résilience du territoire.

DESCRIPTION ET ENJEUX

L'action climatique est l'affaire de tous et les acteurs économiques de Gatineau ont un rôle primordial à jouer pour soutenir des modes de vie sobres en carbone et résilients. L'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES adoptées par le conseil municipal nécessite une forte implication des entreprises du territoire.

D'après la population gatinoise, ces dernières arrivent d'ailleurs en 2e position du classement des acteurs qui doivent s'impliquer face aux changements climatiques, derrière le gouvernement fédéral.[20]

Avec ce chantier prioritaire, la Ville de Gatineau souhaite accélérer le développement de pratiques d'affaires sobres en carbone sur son territoire et l'émergence d'une économie qui contribue à l'adaptation de la collectivité aux changements climatiques.

20. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/participation_citoyenne/consultations_publiques/consultations_publiques_2021/plan_climat/rapport_sondage_leger.fr-CA.pdf



6 · ÉCONOMIE LOCALE ET ALIMENTATION

MESURES À DÉPLOYER

- → Développer une stratégie pour soutenir les entreprises locales dans leur transition vers des modèles économiques résilients, sobres en carbone et responsables en collaboration avec nos partenaires du milieu comme ID Gatineau;
- → Intégrer à nos appels d'offres des critères liés à l'engagement de nos fournisseurs en matière de transition bas carbone et/ou d'adaptation aux changements climatiques;
- → Intégrer des critères d'évaluation liés à la sobriété carbone pour les entreprises souhaitant s'établir dans nos parcs industriels.



INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique



INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,1 M$ et 0,5 M$



RESSOURCES HUMAINES
2 employéS



SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services municipaux / partenaires et +



INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Parmi les premières au Canada

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

- → Déploiement du Plan stratégique de développement économique de la Ville de Gatineau 2021-2026 :
  - L'orientation stratégique numéro 2 vise à : *Contribuer au développement de l'entrepreneuriat innovant* aborde des éléments en lien avec les changements climatiques.
  - Soutenir la mise en place d'initiatives d'achat local et régional.



ACTION 1

Stimuler l'économie des communautés locales en misant sur le développement durable

Les activités économiques du territoire sont directement concernées par les changements climatiques au travers des émissions de GES qu'elles peuvent générer mais aussi par les impacts qu'elles peuvent subir dans le cadre d'aléas climatiques.

Il est alors important d'encourager les bonnes pratiques qui réduisent l'empreinte environnementale des entreprises gatinoises et d'assurer le développement d'acteurs socio-économiques qui contribueront à l'adaptation de notre communauté face aux impacts des changements climatiques.

Cette action vise à mettre en place des mesures pour soutenir l'économie gatinoise dans l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables, sobres en carbone et résilientes. Il s'agira notamment d'offrir du soutien technique et financier aux entreprises désireuses de se lancer dans l'action climatique par l'entremise de partenaires comme ID Gatineau. Ce soutien pourra prendre la forme **d'un financement ou d'un accompagnement spécialisé** pour les entreprises du territoire intéressées par une transition bas carbone (*réalisation d'inventaires d'émissions de GES, établissement de cibles de réduction, élaboration de plans de réduction*).

La Ville de Gatineau prévoit également d'intégrer à ses appels d'offres des critères liés à l'engagement de ses fournisseurs en matière de transition bas carbone ou d'adaptation aux changements climatiques.

ACTION

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$

Entre 0,5 M$ et 5 M$

2 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Sensibiliser 500 entreprises et en accompagner 100 dans l'adoption de pratiques durables et bas carbone d'ici 2030.

ACTION 2

Développer une agriculture durable de proximité

Cette action relève du Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA) et elle contribue à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Les changements climatiques ont des conséquences sur la production agricole mondiale. Les chaînes d'approvisionnement sur lesquelles nous nous appuyons aujourd'hui pour avoir accès à des produits alimentaires diversifiés et accessibles sont en proie aux aléas climatiques. En effet, la majeure partie des denrées alimentaires consommées sur le territoire gatinois provient de territoires éloignés, très souvent vulnérables aux impacts des changements climatiques et issus de pratiques agricoles non durables.

Il est donc essentiel pour notre territoire **de soutenir et de développer une agriculture de proximité qui assure la sécurité alimentaire de la population gatinoise** sur le long terme. Cette agriculture devra être responsable pour, entre autres, favoriser la santé de la population gatinoise et la diversification économique du territoire.

La mise en œuvre du PDZAA ainsi que l'application d'un cadre de pratiques agricoles durables sont les principales mesures à engager au cours des prochaines années.

Dans le cadre du Plan climat, un suivi de la contribution à l'effort climatique du PDZAA sera effectué.

ACTION

MOBILISATION

RESSOURCES NÉCESSAIRES
Les ressources nécessaires sont prévues au PDZAA

FINALITÉ DE L'ACTION → Bénéficier d'exploitations agricoles durables et diversifiées ayant la capacité de répondre aux besoins de la population gatinoise pour une offre alimentaire de proximité.

ACTION 3

Soutenir les initiatives d'agriculture urbaine et d'éducation à l'agriculture durable

Cette action relève du Programme d'agriculture urbaine de Gatineau et elle contribue à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

L'agriculture et l'alimentation présentent plusieurs défis liés aux enjeux des changements climatiques. D'une part, la plupart des aliments que nous consommons impliquent l'émission de grandes quantités de GES à travers la production animale et le transport des denrées alimentaires sur de grandes distances. D'autre part, les impacts des changements climatiques nous rendent vulnérables dans notre sécurité alimentaire, du fait de notre dépendance à une production agricole de masse et une chaîne logistique sur laquelle nous n'avons que très peu de contrôle.

En réponse à ce constat, **le développement des pratiques d'agriculture urbaine** vise à améliorer notre capacité de résilience. En effet, il s'agit de favoriser les circuits courts d'approvisionnement alimentaire et l'autonomie du territoire, tout en verdissant les quartiers et en renforçant le sentiment d'appartenance des personnes pour leur milieu de vie. **L'intégration de normes d'aménagement de projets agricoles** soutiendra l'essor de l'agriculture urbaine et la rendra accessible à l'ensemble de la population gatinoise. **Des campagnes d'éducation et de sensibilisation** permettront de soutenir les membres de la communauté dans le lancement d'initiatives de quartier et faire connaître les pratiques durables de production agricole et d'alimentation.

Dans le cadre du Plan climat, un suivi de la contribution à l'effort climatique du Programme d'agriculture urbaine de Gatineau sera effectué.

ACTION

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES
Les ressources nécessaires sont prévues au Programme d'agriculture urbaine de Gatineau

FINALITÉ DE L'ACTION → Établir de nombreux projets d'agriculture urbaine dans les milieux gatinois avec une population sensibilisée et impliquée dans la perspective des défis climatiques.

DOMAINE D'ACTION 7

GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION CITOYENNE



CONTEXTE ET ENJEUX

L'action climatique se veut par définition transversale et pluridisciplinaire et surtout nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire. À ce titre, le Plan climat propose un cadre stratégique et des actions concrètes pour sa mise en œuvre.

L'organisation municipale prend conscience du chemin à parcourir pour atteindre ses cibles climatiques et de la nécessaire collaboration à mener avec différents partenaires qui agissent sur le terrain depuis de nombreuses années.

La responsabilité de la Ville de Gatineau est **de poser les bases d'une gouvernance ouverte** avec ces partenaires dans les années à venir, mais également avec la population dans son ensemble, à travers des projets concrets sur lesquels ils souhaiteront s'exprimer, voire s'impliquer.

Du point de vue de l'administration municipale, il s'agit aussi de **revoir nos mécanismes de prise de décision** afin de garantir que ces derniers prennent systématiquement en compte les objectifs du Plan climat. De plus, l'établissement des ressources nécessaires aux services municipaux pour la réalisation du Plan climat, incluant des processus et des outils de reddition de compte adaptés, fait partie des défis que ce domaine d'action vise à relever.

Enfin, la question du financement est un élément crucial : les investissements dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques sont essentiels; le coût de l'inaction serait beaucoup plus important à moyen et long terme.[21] Mais il reste que les montants à investir pour transformer et adapter notre territoire sont conséquents et qu'une **stratégie de financement adéquate** doit être élaborée.

21. https://www.nature.com/articles/s41586-018-0071-9



7• GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION CITOYENNE

GOUVERNANCE

→ L'OBJECTIF POURSUIVI PAR LA VILLE DE GATINEAU

Développer une structure organisationnelle pour la mise en œuvre du Plan climat qui permettra à l'administration municipale et la collectivité d'y prendre part.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

La mise en œuvre des chantiers prioritaires et des actions de ce domaine nécessite **un investissement estimé à 4 M$** et **l'affectation de douze employés municipaux** à temps plein pendant la durée du plan.

→ Chiffres clés

2 milliards de dollars sur 5 ans

C'est le montant des coûts liés à l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques qui pourrait être atteint pour les 10 plus grandes villes du Québec[22]

82 %

des Gatinois se disent intéressés par les enjeux liés aux changements climatiques[23]

6,7 milliards de dollars sur 5 ans

C'est le budget prévu par le gouvernement provincial pour son Plan pour une économie verte (PEV) 2021-2026

Ce qu'en pense la population gatinoise consultée

La consultation publique menée au printemps 2021 a été on ne peut plus claire sur un point : **la population gatinoise démontre un réel intérêt pour l'action climatique et attend une implication plus forte de la part de sa Ville en la matière.** Dans les faits, le sondage scientifique mené conclut que 80 % de la population souhaite que la municipalité s'implique davantage dans la lutte aux changements climatiques et le développement durable. C'est plus que dans les autres municipalités québécoises de taille similaire (*norme Léger : 73 %*). Des attentes et idées complémentaires ont été exprimées au cours des activités de participation citoyenne, comme **la prise en compte systématique des enjeux associés aux changements climatiques dans les prises de décision** de l'administration municipale, la nécessité **d'une reddition de compte régulière et transparente** ou encore la mise en place d'une **gouvernance ouverte**.

22. https://umq.qc.ca/publication/cout-de-ladaptation-aux-changements-climatiques/
23. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/participation_citoyenne/consultations_publiques/consultations_publiques_2021/plan_climat/rapport_sondage_leger.fr-CA.pdf

10 ÉTABLIR UN MÉCANISME POUR QUE LES DÉCISIONS DE LA VILLE SOIENT EN ADÉQUATION AVEC LES OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Garantir que l'ensemble des décisions municipales soient prises en tenant compte de leur niveau de contribution aux objectifs du Plan climat.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Les objectifs de lutte et d'adaptation aux changements climatiques portés par le Plan climat touchent, directement ou indirectement, la majeure partie des secteurs d'activités de la collectivité et des services internes de l'organisation municipale. À ce titre, l'établissement d'un cadre de gouvernance qui tient compte de l'action climatique dans chaque décision de la Ville est crucial pour l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Avec ce chantier prioritaire, la Ville de Gatineau vise l'exemplarité et souhaite appliquer progressivement au sein de son fonctionnement un mécanisme tel que le test climat. Qu'il s'agisse de réduction des émissions de GES ou d'adaptation face aux aléas climatiques, chaque projet structurant devra faire l'objet d'une évaluation sur sa potentielle contribution à l'action climatique municipale.

En quoi consiste un test climat ?

Un test climat est un mécanisme d'aide à la décision qui évalue la contribution d'un projet à l'atteinte des objectifs du Plan climat. Concrètement, il peut s'agir d'évaluer le potentiel de réduction d'émissions de GES d'un projet et de prendre en compte cette évaluation dans la décision.

Un test climat peut s'appliquer à l'ensemble des décisions de la Ville, de ses contrats à ses règlements, en passant par ses projets d'infrastructure.

Un test climat permet de privilégier les pratiques exemplaires et de garantir que les décisions prises contribuent à l'action climatique municipale.

MESURES À DÉPLOYER

→ Développer un mécanisme d'aide à la décision pour que la contribution (positive comme négative) d'un projet à l'atteinte des objectifs du Plan climat soit systématiquement évaluée et prise en compte lors des décisions du conseil municipal ou de l'administration municipale.



7• GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION CITOYENNE



INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans toutes les activités de consultation publique



INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Moins de 0,1 M$



RESSOURCES HUMAINES
5 employés permanents



SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services/ partenaires et +



INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Parmi les premières au Canada

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ Les sommaires décisionnels remis aux élus du conseil municipal de Gatineau intègrent une section dédiée aux mesures écoresponsables en lien avec le projet présenté.

11 COMPOSER ET ÉTABLIR L'ÉQUIPE DE COORDINATION DU PLAN CLIMAT AU SEIN DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

→ RÉSULTATS ATTENDUS

Disposer d'une équipe dédiée à la mise en œuvre du Plan climat au sein d'une structure organisationnelle lui permettant d'opérer avec agilité et en collaboration avec l'ensemble des partenaires.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Avec le Plan climat vient un défi de coordination et d'agilité organisationnelle pour la Ville de Gatineau. Ce Plan nécessite une intense collaboration entre les services municipaux, mais également avec des acteurs extérieurs à l'administration municipale. En outre, il s'agit d'assurer une reddition de compte régulière et transparente auprès de l'organisation municipale, des élus et de la communauté gatinoise.

Ce défi organisationnel nécessite qu'une équipe de coordination aux compétences pluridisciplinaires soit établie et dotée des ressources nécessaires pour mener à bien la mise en œuvre du Plan climat. C'est l'objectif de ce chantier prioritaire : modifier la structure organisationnelle de la Ville de Gatineau pour qu'une équipe dédiée à l'action climatique puisse y prendre place.

MESURES À DÉPLOYER

- → Créer une équipe dédiée à la mise en œuvre du Plan climat.
- → Adapter au besoin la structure organisationnelle et de gouvernance municipale.
- → Développer une feuille de route axée sur les objectifs du Plan climat avec chaque service municipal.
- → Assurer la formation des responsables Plan climat sur les enjeux climatiques spécifiques à leur mandat.
- → Mettre à disposition les ressources nécessaires (budget, compétences, outils) à l'atteinte du Plan climat.
- → Assurer l'optimisation des soutiens financiers provinciaux et fédéraux pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.
- → Engager une étude de faisabilité pour l'établissement d'un budget carbone (quota d'émissions de GES et compensation par l'achat de crédits carbone) par projet.
- → Définir et établir une plateforme de monitorage afin de centraliser les informations, suivre l'atteinte des objectifs et assurer une communication efficace dans la mise en œuvre du Plan climat.
- → Assurer la cohérence de notre action climatique avec les instances de concertation, les partenaires et les acteurs de la collectivité.
- → Assurer un bilan annuel sur l'avancement des actions et l'atteinte des objectifs du Plan climat.
- → Mettre à jour l'état d'avancement du Plan climat de la ville dans le cadre de ses engagements nationaux et internationaux (PPC, GCoM).
- → Planifier la révision quinquennale du Plan climat.



7• GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION CITOYENNE

4

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

RESSOURCES HUMAINES
4 employés à ajouter dans l'équipe permanente

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services/ partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Parmi les premières au Canada

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ En 2008, la Ville de Gatineau adoptait sa première Politique environnementale sous le thème *Une ville verte à portée de la main*! Cette politique comporte quatre orientations :

1. Faire preuve de leadership
2. Agir dans une perspective de développement durable
3. Sensibiliser et éduquer pour stimuler le changement
4. Contrôler, mettre en œuvre et renforcer la réglementation.

La Politique environnementale de la Ville de Gatineau se structure autour des sept thèmes suivants : l'**eau**, l'**air**, le **sol**, la **biodiversité**, l'**énergie**, la **qualité de vie** et les **matières résiduelles.**

À ce jour, cinq plans d'action portant sur les thèmes distincts de la Politique ont été engagés et convergent vers les objectifs du Plan climat :

- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan de gestion de l'eau
- Plan de gestion des arbres et boisés
- Plan de gestion des déplacements des employés municipaux
- Plan de réduction des émissions de GES

L'équipe de la Politique environnementale fait partie du Service de l'environnement. Elle se compose de coordonnateurs de projets responsables de la mise en œuvre des divers plans d'action.

12 DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PARTICIPATION CITOYENNE

→ **RÉSULTATS ATTENDUS**

Mobiliser la population gatinoise autour de projets novateurs et rassembleurs.

DESCRIPTION ET ENJEUX

Parce que l'action climatique nécessite l'implication de l'ensemble de la population et que des projets en tout genre peuvent voir le jour à l'échelle du quartier (verdissement, mobilité, agriculture urbaine…), il est primordial de développer une stratégie et des outils et de se doter de ressources pour mobiliser la population autour de l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Selon le sondage scientifique mené au printemps 2021, une majorité de Gatinois affirme qu'il est important d'agir à leur niveau pour réduire leurs émissions de GES et croit que les actions posées à la maison font une réelle différence.

Ce chantier vise alors à favoriser l'exercice de la citoyenneté au travers de projets stimulants pour la population gatinoise, à l'échelle des quartiers ou des foyers.

MESURES À DÉPLOYER

→ Établir une plateforme et des outils dédiés à la participation et la consultation des citoyens sur les actions du Plan climat;

→ Mettre en place un programme de soutien pour mobiliser les communautés gatinoises dans des projets qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Plan climat;

→ Développer un programme participatif pour financer des projets proposés et choisis par la population (bonification du programme écogeste);

→ Intégrer les notions du marketing social pour favoriser l'adoption des bons comportements par l'ensemble des acteurs impliqués dans la transition.



7• GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET MOBILISATION CITOYENNE

INTÉRÊT EXPRIMÉ PAR LA POPULATION
Intérêt connu et manifesté dans au moins une activité de consultation publique

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
Entre 0,5 M$ et 5 M$

RESSOURCES HUMAINES
2 employés

SERVICES MUNICIPAUX & PARTENAIRES IMPLIQUÉS
5 services/ partenaires et +

INNOVATION & COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE
Requiert une expertise technique

Une ville déjà en action, le saviez-vous ?

→ Une approche de gouvernance participative a été instaurée dès 2002 au sein de la Ville de Gatineau pour rapprocher le citoyen de la vie démocratique municipale.

- Ainsi, en 2019, la Ville de Gatineau a organisé les activités de participation suivantes :
  - 5 activités liées à un plan, une politique ou un programme
  - 1 activité liée au plan d'investissement 2019-2022
  - 8 activités ponctuelles
  - 2 sondages
  - 1 activité d'information
  - 1 activité en partenariat
- Ces activités ont rassemblé 10 055 participants en 2019, dont 65 % de citoyens et 35 % de représentants d'organismes, autour de 18 projets soumis à la population.
- En 2019, le taux de satisfaction générale des participants aux activités de participation publique était de 89 %.

→ Depuis 2014, le Fonds Vert de la Ville de Gatineau offre des subventions aux OBNL et aux organismes publics afin de mettre sur pied des projets visant à améliorer ou à protéger l'environnement.

- L'objectif de ce fonds est d'appuyer la mise en œuvre du plan d'action de la politique environnementale de la Ville de Gatineau en établissant notamment des partenariats avec le milieu tout en mettant à profit les ressources municipales.
- Plus de 146 initiatives du milieu ont ainsi été financées, pour un total s'élevant à 1,4 M$.

→ Depuis 2008, c'est 2,8 M$ qui ont été investis dans le développement des initiatives environnementales du milieu à Gatineau.

ACTION 1

Mettre sur pied un cadre de gouvernance et de gestion du Plan climat

Les objectifs de lutte et d'adaptation aux changements climatiques portés par le Plan climat touchent, directement ou indirectement, la majeure partie des secteurs d'activités de la collectivité et des services internes de l'organisation municipale. À ce titre, l'établissement d'un cadre de gouvernance et d'une structure organisationnelle efficaces et efficients sont cruciaux pour l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Cette action vise alors à mettre sur pied un cadre qui permettra :

- d'assurer des prises de décisions en accord avec les objectifs du Plan climat;
- d'établir une équipe multidisciplinaire pour suivre la mise en oeuvre du Plan climat et conseiller les responsables et les décideurs;
- d'intégrer les objectifs du Plan climat dans la coordination des projets;
- de faire un suivi efficace de l'atteinte des objectifs du Plan climat;
- et de définir clairement les rôles, les responsabilités et l'imputabilité des parties prenantes.

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

5 employés et +

FINALITÉ DE L'ACTION → Établir les mécanismes nécessaires à une mise en œuvre efficace et efficiente des actions du Plan climat.

ACTION 2

Assurer la résilience de la gestion financière municipale

Les défis liés aux changements climatiques auront un impact sur les budgets municipaux, d'une part, pour faire face aux aléas climatiques qui se présenteront et, d'autre part, pour engager des investissements qui permettront l'atteinte des cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Cette action vise à développer un cadre financier qui permettra à l'organisation municipale de financer, d'une part, les coûts supplémentaires qu'impliqueront certains aléas climatiques et, d'autre part, les mesures visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Ce cadre mettra aussi en perspective des possibilités de financement et de subvention disponibles.

ANTICIPATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$ $

Entre 0,1 M$ et 0,5 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Augmenter la résilience financière de la Ville dans sa gestion des enjeux climatiques.

ACTION 3

Mobiliser la population autour de projets en lien avec les objectifs du Plan climat

La transition vers une ville résiliente et sobre en carbone exige que la Ville de Gatineau adopte une approche de participation citoyenne rigoureuse, ambitieuse et inclusive. En effet, les solutions à un problème aussi complexe que les changements climatiques ne pourront être que collectives, autant dans leur idéation que dans leur application.

Cette action vise à soutenir et stimuler les citoyens pour proposer et prendre part à des projets locaux en lien avec la réduction et l'adaptation aux changements climatiques.

Il s'agit notamment de réaliser les mesures suivantes :

- Collaborer avec les organismes du territoire et les soutenir pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, d'éducation et de dialogue sur les enjeux climatiques portés par le Plan climat (*exemples : comités de citoyens, activités de sensibilisation, journée d'engagement citoyen, etc.*);
- Établir une plateforme et des outils en ligne dédiés à la participation et la consultation des citoyens sur les actions du Plan climat;
- Mettre en place un programme pour mobiliser les communautés gatinoises dans des actions qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Plan climat;
- Développer un programme participatif pour financer des projets proposés et choisis par la population;
- Intégrer les notions du marketing social pour favoriser l'adoption des bons comportements par l'ensemble des acteurs impliqués dans la transition;
- Développer et mettre en œuvre un plan de communication spécifique au Plan climat axé sur l'éducation, la sensibilisation et la promotion des actions du plan.

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$$

Entre 0,5 M$ et 5 M$

3 employés

FINALITÉ DE L'ACTION → Susciter et soutenir les initiatives citoyennes locales contribuant au Plan climat.

ACTION 4

Sensibiliser et mobiliser les employés municipaux pour leur engagement dans l'action climatique municipale

Dans l'optique d'exemplarité et de leadership en lien avec les actions permettant d'atteindre la carboneutralité et d'augmenter notre résilience, l'organisation municipale doit s'assurer d'engager ses employés dans l'action climatique.

Cette action vise à mettre en œuvre des mesures pour informer, sensibiliser et former les employés municipaux afin qu'ils adhèrent aux principes du Plan climat et s'engagent concrètement dans l'atteinte de ses objectifs. Il est important que le personnel de la Ville de Gatineau renforce son sentiment d'appartenance à l'organisation municipale pour faire face aux défis climatiques et devienne acteur du changement. Il s'agira alors d'intégrer des concepts de conduite du changement et de marketing social pour favoriser l'adoption des bonnes pratiques et des valeurs du Plan climat par l'ensemble des représentants de l'appareil municipal.

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Moins de 0,1 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Assurer l'adhésion et l'implication des employés de la Ville de Gatineau dans l'action climatique municipale.

ACTION 5

Structurer la collaboration avec les parties prenantes externes

Les enjeux climatiques concernent l'ensemble de la collectivité gatinoise. Pour assurer une transition vers la carboneutralité d'ici 2050 et améliorer sa résilience, la Ville devra développer des interfaces qui assureront la mobilisation et la participation des acteurs clés du territoire.

Cette action vise à développer un cadre de collaboration avec les principaux acteurs impliqués dans l'action climatique qui opèrent sur le territoire gatinois. Il faut susciter les échanges et les interactions par une approche de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes et tendre vers une gouvernance partagée de l'action climatique sur le territoire.

MOBILISATION

EXEMPLARITÉ

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Moins de 0,1 M$

0-1 employé

FINALITÉ DE L'ACTION → Établir une structure pour collaborer avec les acteurs clés du territoire dans la mise en œuvre du Plan climat.



5

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT

Au fil des ans, l'organisation municipale a pris conscience de l'impact des changements climatiques sur son territoire, ses activités et ses opérations. Le Plan climat est un outil essentiel pour la planification et la mise en œuvre de lignes directrices afin, d'une part, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et, d'autre part, de soutenir la capacité d'adaptation de notre territoire et de notre population face aux aléas climatiques.

Le Plan climat de la Ville de Gatineau se définit comme un cadre qui guide l'administration municipale et la communauté gatinoise dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Le plan regroupe l'ensemble des actions et des mesures corporatives et collectives qui engagent la ville dans son action climatique pour le territoire.

70 % des Gatinois affirment que les changements climatiques sont autant l'affaire des trois paliers de gouvernement, que des citoyens, des entreprises et des organismes.

(Sondage Léger, printemps 2021)

Pour ce faire, la Ville compte sur **un cadre de planification transversal et bien établi avec ses services internes** qui s'est matérialisé dans le cadre du développement du Plan climat. L'exercice mené avec les services municipaux a permis d'engager des réflexions poussées avec de nombreuses parties prenantes internes sur les enjeux climatiques en lien avec leurs mandats. Cela a permis de mettre en perspectives les démarches et expertises internes existantes qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Plan climat; mais aussi de faire évoluer certaines approches, d'envisager de nouvelles pratiques et de revoir certains critères de développement et de réalisation des projets. Cette démarche fut l'occasion de marquer le début de la mobilisation des services municipaux et d'établir les conditions propices pour être des acteurs du changement face aux défis climatiques.

→ AINSI, LE SUCCÈS DU PLAN CLIMAT DÉPEND DE LA CAPACITÉ DE L'APPAREIL MUNICIPAL À SOUTENIR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS.



L'engagement municipal dans l'action climatique est l'occasion **d'impliquer et de responsabiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans un projet de société structurant et mobilisant.** La Ville de Gatineau devra poursuivre l'amélioration de ses pratiques en tant qu'organisation afin de donner l'exemple et d'inviter les organisations gatinoises à s'engager dans l'action climatique. L'organisation municipale devra également s'assurer, dans les limites de ses rôles et responsabilités, d'orienter et d'encadrer le développement de sa collectivité sur la base d'une planification à long terme qui contribuera à l'amélioration de ses capacités d'anticipation et à l'élargissement de ses connaissances et ses expertises environnementales.

La Ville de Gatineau a pour ambition de **développer un cadre de mise en œuvre agile, transversal et transparent** qui lui permettra d'atteindre les objectifs fixés par le Plan climat et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans l'action climatique. Ainsi, l'approche développée se veut flexible et tient compte des nouvelles technologies, des mouvements sociaux et de l'évolution des connaissances sur les changements climatiques.

Afin de rythmer et de suivre l'atteinte des objectifs du Plan climat, il est nécessaire d'établir des méthodes rigoureuses d'évaluation et de suivi avec :

- **une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs** pour assurer le monitorage du Plan climat;
- **une mise à jour régulière des inventaires d'émissions des GES** couplée à une évaluation de l'action municipale;
- **un suivi des actions** liées aux objectifs du Plan climat et menées par l'ensemble des acteurs du territoire;
- **une communication transparente** sur les chantiers en cours afin de mobiliser et d'engager la communauté gatinoise dans la démarche.

La mise en œuvre du Plan climat est l'opportunité pour la Ville de Gatineau de développer une approche flexible, agile, concertée et structurée en collaboration avec l'ensemble de sa communauté pour créer la ville de demain: une ville résiliente et sobre en carbone.

Pour assurer le succès de la mise en œuvre du Plan climat et permettre l'atteinte d'adaptation et de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030, la Ville de Gatineau estime avoir besoin d'un investissement de près de 104 M$ sur cinq ans ainsi que d'une équipe de 56 employés municipaux.

→ DÉVELOPPER UN CADRE DE MISE EN ŒUVRE AGILE, TRANSVERSAL ET TRANSPARENT, PERMETTRA D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE PLAN CLIMAT ET DE MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS L'ACTION CLIMATIQUE.

Le tableau suivant présente une répartition sommaire des investissements humains et financiers :

NOM DU DOCUMENT	INVESTISSEMENTS EN MILLIONS DE DOLLARS SUR CINQ ANS	NOMBRE DE RESSOURCES HUMAINES NÉCESSAIRES ANNUELLEMENT
PLAN CLIMAT	**104 M$**	**56**
RÉDUCTION TOTALE	**69,9 M$**	**32**
Réduction immédiate	56,1 M$	15
Réduction autre	13,8 M$	17
ADAPTATION TOTALE	**32,1 M$**	**13**
Adaptation pour les services essentiels	25,8 M$	8
Adaptation autre	6,3 M$	5
GOUVERNANCE	**1,7 M$**	**11**

5

Une année de transition pour structurer l'action climatique municipale à Gatineau

RESSOURCES NÉCESSAIRES

$$

Un investissement estimé à 0,2 M$

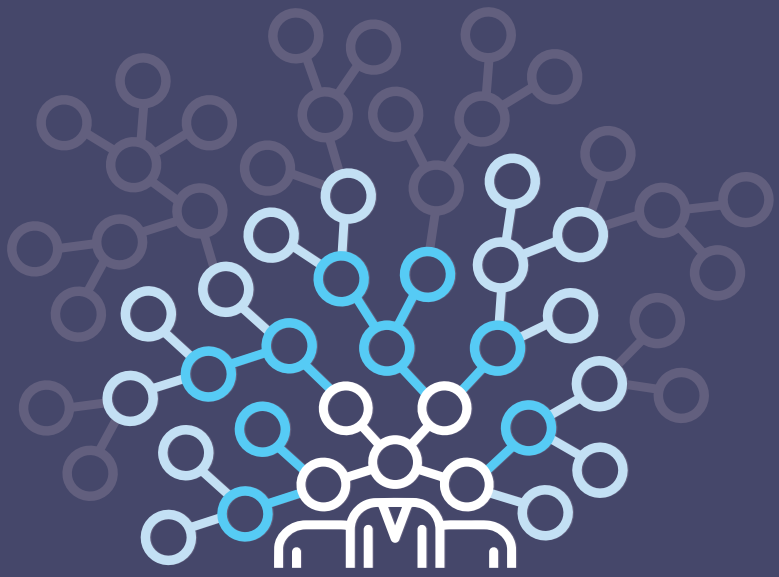
3 employés



Dans un premier temps constituée de **trois postes de coordonnateurs de projets et d'un budget de fonctionnement de 210 000 $**; l'équipe du Plan climat se verra attribuer les mandats suivants au cours de l'année de transition :

- **Établir la structure de l'équipe** du Plan climat;
- **Assurer la cohérence de notre action climatique** avec les instances de concertation, les partenaires et les acteurs de la collectivité;
- **Coordonner les premiers jalons** pour la mise en œuvre des chantiers prioritaires et des actions lancées à la suite de l'adoption du plan;
- **Affiner avec l'ensemble des services municipaux les actions prévues** au Plan et **quantifier rigoureusement les résultats attendus et les ressources nécessaires** pour chacune d'entre elles;
- **Prioriser les mesures selon des critères établis et reconnus**;
- **Définir un phasage détaillé** des chantiers prioritaires et des actions;
- **Construire la stratégie de financement** du Plan climat et engager des demandes de subvention auprès de divers programmes gouvernementaux;
- **Documenter les mesures qui pourraient être réalisées par des sous-traitants** afin d'assurer le respect des échéances du Plan;
- **Bâtir le système de suivi et d'évaluation** du Plan climat;
- **Assurer l'optimisation des soutiens financiers provinciaux et fédéraux** pour la mise en oeuvre des actions du Plan climat;
- **Établir les mandats et le positionnement de l'équipe** qui coordonnera la mise en œuvre du Plan climat;
- Développer et mettre en œuvre les ressources nécessaires à **la réalisation annuelle des inventaires d'émissions de gaz à effet de serre**;
- **Définir et établir une plateforme de monitorage** afin de centraliser les informations, suivre l'atteinte des objectifs et assurer une communication efficace pour la mise en oeuvre du Plan climat;
- **Mettre à jour l'état d'avancement du Plan climat** de la Ville dans le cadre de ses engagements nationaux et internationaux (PPC, GCoM);
- **Établir un cadre de gouvernance** pour assurer les prises de décisions, l'octroi des responsabilités et l'imputabilité en lien avec les objectifs du Plan climat;
- **Développer une feuille de route axée sur les objectifs** du Plan climat avec chaque service municipal;
- **Développer un mécanisme interservice** avec des responsables identifiés pour la mise en œuvre des actions du Plan climat.

CONCLUSION



Le Plan climat est le fruit d'une démarche engagée en 2018 par la Ville de Gatineau avec une analyse des enjeux climatiques auxquels l'organisation municipale devra faire face dans le cadre de ses activités, ses rôles et ses responsabilités.

Ce premier exercice impliquait l'établissement d'un portrait climatique pour le territoire de la Ville de Gatineau et une consultation des partenaires les plus concernés pour établir concrètement les impacts des changements climatiques sur leurs activités. C'est sur cette base qu'un cadre de planification préliminaire avec les objectifs et actions du Plan climat fut établi.

Dans un second temps, des mesures plus spécifiques ont été élaborées pour nourrir les actions et atteindre les objectifs envisagés. C'est à partir de ce travail que la Ville de Gatineau a consulté sa collectivité afin de comprendre ses priorités et de s'assurer d'intégrer toutes les actions et mesures importantes dans le Plan climat. L'ensemble des mesures a ensuite fait l'objet de discussions avec les services municipaux pour les ajuster et évaluer les ressources humaines et financières nécessaires à leur réalisation.

Ce Plan climat a pour vocation d'accélérer l'action climatique de la Ville de Gatineau afin qu'elle soit, d'ici 2050, une ville carboneutre, résiliente et mobilisée face aux changements climatiques. D'ici là, une cible de 35 % de réduction des émissions de GES par rapport à 2015 devra être atteinte en 2030. Cette cible est accompagnée de plusieurs mesures qui permettront à la collectivité gatinoise de faire face aux aléas climatiques de plus en plus présents. Au cours des cinq prochaines années, la réalisation de l'ensemble des 12 chantiers prioritaires et des 44 actions identifiées permettra à Gatineau de répondre pleinement à ce grand défi du XXIe siècle. Ces actions ont été déterminées selon quatre principes directeurs, soit l'**Action**, l'**Anticipation**, la **Mobilisation** et l'**Exemplarité**, et structurées autour de **sept domaines d'action** (1-Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties, 2-Transports, 3- Bâtiments, 4-Matières résiduelles, 5-Sécurité civile et gestion de crise, 6-Économie locale et alimentation et 7-Gouvernance, Financement et Mobilisation). Pour répondre à ces enjeux, **des investissements à hauteur de 104 M$** et **l'affectation de 56 employés municipaux** seront nécessaires.

Comme l'action climatique est l'affaire de l'ensemble de la collectivité, ce plan est aussi l'occasion **d'engager une mobilisation sans précédent des acteurs de notre territoire et de développer, avec eux, une nouvelle forme de gouvernance municipale**. Il s'agit notamment d'offrir à la communauté gatinoise des occasions pour s'impliquer dans cette démarche au travers de projets locaux qui transformeront nos milieux de vie pour le meilleur et pour les générations à venir.

Enfin, les mesures proposées dans ce Plan climat en appellent beaucoup d'autres dans le cadre des phases suivantes, mais aussi au cours de cette première phase. En effet, ce plan de mise en oeuvre n'est pas une fin en soi; il pourra s'adapter aux contextes changeants, il générera de nouvelles mesures à la suite de la réalisation des projets de recherche et des études qu'il propose, et surtout il pourra recevoir de nouveaux projets proposés et portés par les acteurs de notre communauté. La Ville de Gatineau s'engage à faire face aux défis climatiques, mais ces défis ne pourront être surmontés sans l'engagement de toutes les parties prenantes de la collectivité gatinoise!

Ville de
Gatineau